



Association de Prévention Spécialisée



ÉQUIPES ÉDUCATIVES

LORMONT

1 rue Jean Moulin
Appt. 109
33310 LORMONT
Tél. 05 56 44 00 42
ajhag.lormont@wanadoo.fr

CENON

11, rue F. de Châteaubriand
33150 CENON
Tél. : 05 57 30 62 24
ajhag-cenon@wanadoo.fr

FLOIRAC

49, rue Jules Guesde
33270 FLOIRAC
Tél. : 05 57 54 70 01
ajhag.floirac@wanadoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Siège Social

Association Jeunesse Hauts de Garonne

30 rue de la République - 33150 CENON
05 56 06 28 25 - ajhag.siege@orange.fr - www.ajhag.fr
Siret : 300 796 653 000057 - APE 9499 Z

RAPPORT MORAL

Régis DOQUET
Président



Mesdames, Messieurs,

Voici un an, à quelques jours près, l'assemblée générale élisait conformément à nos statuts un nouveau Conseil d'Administration qui, peu de jours après, a désigné un Bureau et m'a fait l'honneur de me charger de sa présidence. Je reviens donc devant vous, au nom de ce bureau (qu'on me permette de souligner notre démarche essentiellement collective) vous dire comment nous avons essayé de remplir la mission que vous nous avez confiée.

Quelques remarques préalables, avant d'évoquer ce qui fut pour nous les faits marquants de notre vie associative pendant l'année écoulée. Dans son rapport d'activité notre directeur insiste sur ce que peut avoir de paradoxal la situation sociale des habitants des Hauts de Garonne. Alors que nous pouvons tous constater la transformation très profonde de nos villes et la réussite globale de la rénovation urbaine, nous voyons perdurer les difficultés qui, il y a un demi-siècle, ont fait se rassembler celles et ceux qui ont créé notre association. Voire, pour certains habitants, ces difficultés augmentent et, encore et toujours, des jeunes sont en situation de danger.

Je me permets une double anecdote pour illustrer mes propos.

Au début des années 80 un couple ami, tous deux enseignants (un salaire d'instituteur et un de professeur certifié) recherchent un logement d'urgence suite à un incendie. Assez rapidement, Aquitanis pourra leur proposer un F4 qui leur conviendra. Nos amis participeront ainsi pendant plus de deux ans à la « mixité sociale » d'une résidence HLM de Floirac. En 2018-2019, un autre couple, dont les revenus correspondent exactement aux critères permettant d'obtenir un logement dit social et offrant de solides garanties en fait de stabilité financière (un salaire de fonctionnaire territorial dans une de nos communes) met plus d'un an et demi pour se voir proposer une offre.

Dans le domaine du logement, sans parler de l'envolée des prix dans le secteur privé, on ne peut que constater une difficulté grandissante, même pour celles/ceux qui peuvent justifier de ressources stables. Pas difficile d'imaginer ce qu'il en est quand on est jeune,

sans ressources stables ni références... Malheureusement, tous les indicateurs (chômage, paupérisation, emploi) le montrent : une part non négligeable de nos populations reste dans une grande difficulté voire dans une situation dramatique. Et les rapports de nos éducateurs corroborent ce fait et soulignent que de nombreux jeunes en font partie.

Certes, ce n'est pas la première fois que cette persistance de grandes difficultés, malgré les améliorations, est évoquée devant vous, soit dans un rapport moral soit dans un rapport d'activité, mais je souhaite souligner un thème qui se retrouve aussi bien dans les études citées par Mohamed Boulahoual que dans les propos rapportés par les éducateurs : l'exigence de respect. Je le souligne parce qu'il me semble qu'on pouvait entendre quelque chose de cet ordre sur les ronds points repeints en jaune si l'on ne se laissait pas, assourdir par les multiples vociférations, les injures et les propos racistes ou homophobes ni aveugler par une violence par ailleurs difficilement justifiable.

Je vous propose de garder en mémoire cette exigence de respect et d'évoquer maintenant certains aspect de notre action.

Le nouveau Bureau a été d'emblée confronté à une tâche littéralement extraordinaire : la désignation d'un chef de service en remplacement de l'éducateur ayant démissionné du poste qu'il occupait à Floirac. Je voudrais d'abord dire la difficulté de notre tâche :

Nous avions 4 candidatures très diverses mais de grande qualité, et devions en éliminer 3 ;

Nous avons choisi la promotion interne et donc connaissions parfois de longue date les personnes entre lesquelles nous devions faire notre choix aussi objectivement que possible.

Je me dois d'exprimer ici mes remerciements à mes collègues du Bureau, qu'ils aient pu ou non participer à la petite équipe chargée de recevoir l'ensemble des candidats. Par leur attention et leur rigueur ils ont permis l'élaboration d'une décision collective clairement démocratique.

Notre choix n'en demeurerait pas moins humain et comme tel, discutable voire contestable. Le nôtre fut, nous le savons, fortement contesté et j'ai là aussi à exprimer nos remerciements, cette fois à l'ensemble du personnel mais plus particulièrement aux quatre candidats qui ont su, chacun à sa place, dépasser le ressenti, voire l'éventuelle rançœur et permettre le rassemblement d'une nouvelle équipe à Floirac.

Une autre tâche s'est imposée à nous : la célébration des 50 ans de l'Association. Les délais étaient fort heureusement moins courts, car cela nous a occupés longtemps et dans la joie. Notre ambition était grande, à la mesure des souhaits de toutes celles et de tous ceux qui ont participé à ce travail. Sans doute n'avons-nous pas parfaitement atteint tous nos objectifs, parfois peu compatibles mais le résultat des efforts de toutes et de tous fut remarquable. Je ne peux que renouveler des remerciements déjà exprimés et souligner le nombre de retours très positifs que nous avons recueillis.



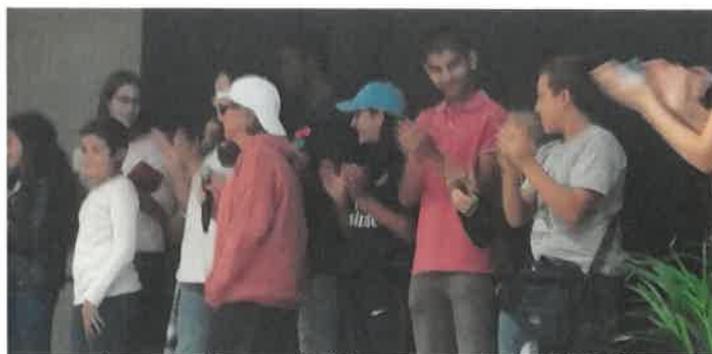
Autre tâche moins visible mais à laquelle notre personnel est à juste titre très attaché : la formation. Nous avons de façon plus claire privilégié les actions collectives mises en place sur nos territoires et décidé d'ouvrir ces actions de façon plus nette à certains de nos partenaires. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie.

Enfin nous nous sommes associés à la réflexion proposée par le Conseil Départemental sur le projet de Comités Locaux de Coordination. Nous avons été sensibles à la qualité de l'écoute du cabinet chargé de rassembler les propositions des diverses associations en vue de l'élaboration d'une charte de coopération de ces comités. Heureux aussi de l'initiative prise par le Conseil Départemental : cette nouvelle structure, si nous savons la faire vivre et éviter le traditionnel écueil du mille-feuille, pourra favoriser une meilleure connaissance des uns et des autres et une définition partagée du rôle de chacun.

Ces nouveaux comités pourront être un véritable atout dans la réflexion que va devoir mener le futur Bureau.

Nous avons bien entendu le message qui nous a été transmis lors de notre récente rencontre au Conseil Départemental : nous avons à travailler ensemble, au premier chef avec les trois villes formant le territoire sur lequel nous intervenons pour adapter au mieux notre structure aux besoins identifiés.

Il est de tradition de demander, comme pour le rapport budgétaire, une approbation du rapport moral. En le faisant, et en élisant les nouveaux candidats au CA, vous confirmerez votre confiance en celles et ceux qui demain auront à travailler pour que l'AJHaG puisse demeurer à l'écoute des jeunes qui attendent notre aide et qui, à juste titre, réclament notre respect.



Jeunes lors d'une saxnète (Oct.2018—50 Ans de l'AJHaG)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Mohamed BOULAHOUAL
Directeur



SOMMAIRE

◆ PROPOS INTRODUCTIFS	5
◆ CONTEXTE OPÉRATOIRE	9
◆ OFFRE DE SERVICE : ORGANISATION-FONCTIONNEMENT ----	19
◆ BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'ACTION ---	25
◆ PRATIQUE PROFESSIONNELLE	35
◆ FICHE D'IDENTITÉ	45

PROPOS INTRODUCTIFS



L'année 2018 fut riche tant sur le plan de l'activité éducative que sur celui de la vie institutionnelle et plus globalement de la prévention spécialisée. Sur ce dernier point, la signature de la charte de coopération métropole/département/associations de prévention spécialisée lors de la conférence départementale 2018 ouvre de nouvelles perspectives. Dans sa traduction opérationnelle cette charte devra déboucher sur la mise en place de comités locaux de coordination regroupant des représentants des trois institutions dans l'objectif de partager un diagnostic territorial et définir un certain nombre d'axes stratégiques. Le déploiement de ce dispositif qui ne manquera pas de poser de nouveaux enjeux pour la prévention spécialisée fait suite au schéma départemental de la prévention spécialisée 2017-2022.

Rappelons également que le département a autorisé l'ouverture de deux équipes de prévention spécialisée sur les communes de Pineuilh-Sainte-Foy-La Grande et Le Bouscat-Eysines.

Sur le plan de la vie institutionnelle, notre association a fêté son cinquantième anniversaire dans le courant du mois d'octobre 2018.

Sur le plan de la vie institutionnelle, notre association a fêté son cinquantième anniversaire dans le courant du mois d'octobre 2018. Ce fut un temps fort qui a mobilisé l'ensemble des ressources humaines et plus particulièrement le personnel administratif qui fut très actif tant dans la phase préparatoire que lors du déroulement.

Ce fut un temps fort qui a mobilisé l'ensemble des ressources humaines et plus particulièrement le personnel administratif qui fut très actif tant dans le plan de la préparation que lors du déroulement. Notre ambition lors de cet évènement était de combiner des temps formels et informels, des temps de réflexion et de convivialité, des temps « sérieux » et un « moins sérieux » ; au vu du résultat, le pari a plutôt réussi. De nombreuses familles ainsi que de nombreux partenaires et anciens salariés nous ont fait le plaisir de venir partager ce temps festif avec nous.

Sur le plan de l'activité éducative, nos équipes ont encore une fois relevé le défi en répondant présent sur tous les

aspects de nos interventions (travail de rue, accompagnements sociaux, actions collectives, ...) malgré une réalité sociale qui se dégrade d'année en année. En effet, quel que soit le champ d'application (emploi, formation, hébergement, ...) l'accompagnement des jeunes dans une perspective de réponse concrète est de moins en moins viable. Le poids des représentations et des préjugés à l'égard des quartiers populaires et la raréfaction d'opportunités réelles d'inclusion obligent parfois à mettre plusieurs semaines avant de trouver un stage. Une réduction du champ des possibles qui oblige souvent les professionnels à puiser dans leur

réseaux personnels pour décrocher une opportunité réelle. Si une telle situation est encore tenable, c'est parce qu'une partie des jeunes dits des quartiers continue d'être porteuse d'une forme d'espoir et d'ambition, loin des clichés et des amalgames. Il arrive même parfois que certains, faisant preuve de suffisamment de résilience, nous obligent à nous demander « *comment peuvent-ils encore tenir après tant de coups ?* ».

Certes, les puristes diront que le travail éducatif n'a pas vocation à faire de l'insertion sociale et professionnelle et que ce sont deux champs de compétence différents. À cette objection, il nous semble important de rappeler que toute action éducative

nécessite de prendre appui sur un support, sans quoi elle serait obsolète. Pour reprendre une expression devenue célèbre, il faut du *grain à moudre* pour donner corps à un accompagnement éducatif. Sans espoir de sortie positive, il va de soi qu'il sera difficile de mobiliser un jeune dans une dynamique de parcours. La difficulté vient justement du fait du manque de *grains à moudre*, conséquence d'une crise qui tend à s'installer durablement dans notre société et qui touche en premier lieu les populations déjà fortement précarisées. Un contexte difficile mais qui ne rend pas impossible l'action éducative ; mieux, il oblige à la repenser.

Certes, les puristes diront que le travail éducatif n'a pas vocation à faire de l'insertion sociale et professionnelle et que ce sont deux champs de compétence différents. À cette objection, il nous semble important de rappeler que toute action éducative nécessite de prendre appui sur un support, sans quoi elle serait obsolète.

Partie 1 : Éléments du contexte opératoire

Il est toujours utile de rappeler le contexte social et économique dans lequel s'exerce notre mission. Cela permet de caractériser les publics accompagnés et surtout de rendre explicite les difficultés d'exercice du métier d'éducateur de rue dans les environnements sociaux et économiques qui sont ceux des communes de Lormont, Cenon et Floirac.

Dans cette partie, il sera question également des effets des opérations de renouvellement urbain sur les dynamiques sociales et la mixité sociale. Comme nous le verrons, ceux que nous appelons « *habitants historiques* » ne sont pas insensibles aux impacts de ces processus de transformation de leurs villes et de leurs quartiers. Le sentiment dominant exprimé est toujours celui d'une crainte de subir les effets de la gentrification et donc de devoir un jour « *partir* » pour faire place à une population plus aisée. Pour autant, la mixité n'est pas rejetée en bloc, elle est perçue comme un moyen de rompre avec la logique des « *quartiers-ghettos* ». Certains appellent même de leurs vœux pour qu'il y ait plus de « *blancs* » afin de rompre avec les processus d'ethnisation à l'œuvre. Dans cette partie, nous avons souhaité aussi rendre compte du processus de paupérisation auquel sont soumis ces quartiers.



Partie 2 : L'organisation de l'offre de service

L'organisation de l'offre de service est articulée autour de deux objectifs :

- centralité incarnée par l'activité organisée au sein du siège pour incarner au mieux l'institution ;
- produire une culture associative et prendre en compte les réalités locales dans la définition et la mise en œuvre des projets d'intervention.

À la lecture de ce rapport, vous constaterez que nous avons opté pour une organisation des équipes différenciée de manière à assurer une meilleure adéquation entre les moyens humains et ces réalités territoriales. Pour une meilleure connaissance de nos spécificités de fonctionnement, nous avons privilégié une présentation par focus. Enfin, comme vous le verrez, nous continuons à positionner le travail de rue en tant que priorité institutionnelle.

Partie 3 : Le bilan quantitatif et qualitatif de l'activité

Le bilan des actions sur 2018 montre une relative augmentation comparée à 2017. Comme indiqué plus haut, il ne s'agira pas de faire état de l'ensemble des interventions réalisées par les équipes mais de montrer les points les plus saillants. La démarche privilégiée consiste, à chaque fois, à prendre appui sur des données quantitatives issues du Compte-Rendu de Mission (CRM) pour introduire un

commentaire analytique.

Nous avons tenté dans cette partie de privilégier au mieux la question du sens (de nos actions) au-delà du chiffre même si nous faisons état de quelques données sous format graphique. Les chiffres en tant que tels ne signifient pas grand-chose s'ils ne sont pas référés à un contexte opératoire et à des objectifs institutionnels.

Partie 4 : Des éléments de réflexion sur la dimension d'expertise en prévention spécialisée

Cette dernière partie se veut être plus centrée sur la réflexion et l'analyse de la pratique de prévention spécialisée. Elle a pour objectif de faire « *toucher du doigt* » la complexité et les nuances propres à l'exercice de celle-ci. Elle constitue également une tribune ouverte à l'interne pour tous ceux qui souhaitent s'exprimer sur un sujet en lien avec notre mission. Le sujet abordé cette année

porte sur la dimension *d'expertise en prévention spécialisée* dans une perspective de légitimation et de réaffirmation de sa position de centralité dans le jeu des acteurs locaux. Cette réflexion part du postulat d'une dilution-confusion de ses actions et de son identité dans un contexte opératoire qui s'est complexifié par la multiplication des acteurs et l'empilement des dispositifs sociaux.



CONTEXTE OPÉRATOIRE

Renouvellement urbain, mixité sociale,
gentrification : impacts sociaux et symboliques

Une amélioration du cadre de vie source de gentrification	p. 11
Des espaces publics entre rétrécissement et privatisation	p. 12
Renouvellement urbain : limites et effets pervers sur l'offre de logements sociaux	p. 13
La mixité sociale : entre adhésion et répulsion	p. 14
Un sentiment de déclassement exacerbé : paupérisation, relégation, disqualification	p. 15
Des quartiers de plus en plus pauvres	p. 15
Un champs des possibles limité	p. 16
Une jeunesse entre captivité sociale et mobilité spatiale	p. 17
Une demande de plus de reconnaissance sociale et de respect	p. 18

Nous ne le dirons jamais assez, les quartiers sur lesquels nous intervenons cumulent les handicaps en tout genre. Relégués, stigmatisés, paupérisés, ghettoïsés, discriminés, (...) les qualificatifs ne manquent pas pour décrire les populations de ces quartiers. De même, il existe toute une littérature plus ou moins sérieuse qui tente de rendre compte de la *chape de plomb* qui pèse sur les familles qui y vivent. Les difficultés sociales auxquelles elles sont soumises et l'exclusion dont elles sont l'objet ne sont pas le simple fruit du hasard, encore moins le résultat de choix individuels ou d'une supposée

inadaptation culturelle, elles sont la conséquence d'une société qui présente des faiblesses dans ses processus intégratifs et inclusifs.

Ces quartiers sont le témoin d'une société qui va mal, ils sont le symptôme d'une ligne de fracture entre une société et sa marge, entre ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors. Les violences urbaines auxquelles parfois certains jeunes se livrent sont un appel à plus d'efforts de la part de ceux qui sont dedans pour faire tomber les barrières idéologiques, représentationnelles, économiques et sociales pour leur faire place.

Les difficultés sociales auxquelles elles sont soumises et l'exclusion dont elles sont l'objet ne sont pas le simple fruit du hasard, encore moins le résultat de choix individuels ou d'une supposée inadaptation culturelle, ils sont la conséquence d'une société qui présente des faiblesses dans ses processus intégratifs et inclusifs.

La fracture est semble-t-il profonde. Les programmes qui se sont succédés au titre de la discrimination positive (affirmative action) n'ont rien changé. Au contraire, les enquêtes réalisées montrent une aggravation de la situation économique et sociale dans ces quartiers : augmentation du taux de chômage, explosion des indicateurs de précarité, désertification des services publics, montée des intégrismes, banalisation du trafic de stupéfiants, montée du communautarisme (...). Bref, la situation se dégrade et il ne semble pas y avoir de réelles ambitions de modifier le processus. Le « *plan banlieue* » élaboré par J.L. Borloo et qui, semble-t-il, pouvait apporter quelques améliorations notables est abandonné avant même qu'il soit rendu public.

Sans être alarmiste, nous pensons que la situation est suffisamment grave pour la prendre au sérieux. Le rapport du secours catholique 2017 sur la pauvreté sur lequel nous nous sommes appuyés pour étayer cette partie va dans le même sens. En 2015, l'aide alimentaire a concerné 4,8 millions de personnes contre 2,8 millions en 2008 ; l'augmentation est vertigineuse. Dans ce même rapport, nous apprenons que trois bénéficiaires sur quatre sont issus des centres urbains et plus particulièrement de l'habitat HLM et que les préjugés à l'égard des « pauvres » n'ont jamais été aussi stigmatisants.

Le détour par cette partie vise deux objectifs : rendre compte du contexte difficile de l'exercice de notre mission et souligner l'intérêt d'un renforcement des politiques publiques dans les quartiers prioritaires.

PNRU : Programme National de Rénovation Urbaine

ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

Gentrification : phénomène social qui se caractérise par la transformation des habitants d'un quartier dont la catégorie sociale augmente. En d'autres termes, la gentrification voit le profil social d'un lieu se modifier, s'embourgeoiser.

Une amélioration du cadre de vie source de gentrification sociale

Les trois communes ont subi de profonds changements sous la conduite des programmes de rénovation urbaine. Les moyens apportés par le PNRU, et mis en œuvre dans le cadre de l'ANRU, ont permis de mener des opérations de grande envergure en terme d'aménagement des espaces communs et privés : démolition-reconstruction, rénovation-embellissement, (...)

À l'image de l'ensemble de la métropole, les communes de Lormont, Cenon et Floirac offrent aujourd'hui un cadre de vie plus attractif. La desserte par le tram les a rendues à la fois plus accessibles et plus proches du centre-ville de Bordeaux ; cœur de la vie économique et commerciale et lieu où s'expriment le paradoxe d'une consommation ostentatoire et le désir de se fondre dans l'anonymat de la foule, propre à l'urbanité.

La desserte par le tram les a rendues à la fois plus accessibles et plus proches du centre-ville de Bordeaux; cœur de la vie économique et commerciale et lieu où s'expriment le paradoxe d'un consommation ostentatoire et le désir de se fondre dans l'anonymat de la foule, propres à l'urbanité.

L'élévation du cadre de vie, l'accessibilité facilitée par le tram, les efforts réalisés par les communes de Lormont, Cenon et Floirac en termes d'infrastructures (culturels, sportifs et événementiels) et d'équipements dédiés au service à la personne (cabinets médicaux, hôpitaux, ...) cumulée à un marché de l'immobilier en tension sur l'agglomération bordelaise contribuent à rendre ces villes plus attractives même si leur image peine à changer. À titre indicatif, le prix du foncier sur la commune de Cenon avoisine celui de la ville de Bordeaux dans certains quartiers. Jusque-là identifiées comme étant à la fois populaires et ouvrières en raison des caractéristiques sociologiques de leurs populations, ces villes voient arriver une autre

typologie d'habitant issue de catégories sociales moyennes, moyennes-supérieures, notamment par la voie de l'accession à la propriété.

Même si les constats montrent aujourd'hui une difficulté à stabiliser les « nouveaux arrivants » dans certains quartiers, il n'en demeure pas moins que l'attractivité du foncier continue à jouer en faveur de ce processus de manière différenciée sur les trois communes.

Cumulé aux opérations visant à optimiser le moindre mètre carré du foncier, ce phénomène de gentrification, qui évidemment n'est pas propre à Lormont, Cenon et Floirac, est générateur de multiples effets.

Cf. sur la question de la gentrification : Anaïs Collet, Reiter bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction» (La Découverte.)

Des espaces publics entre rétrécissement et privatisation

Partout où s'opèrent des opérations de spéculation immobilière dans un contexte de pression du foncier, nous pouvons relever deux tendances fortes : une réduction, voire disparition des espaces publics face à une recherche d'optimisation du foncier qui s'accompagne d'une forme de privatisation-sécurisation de ces mêmes espaces pour améliorer le cadre de vie. Les communes de Lormont, Cenon et Floirac n'échappent pas à cette tendance.

En effet, les remarques formulées par les parents et les jeunes avec lesquels nous travaillons confortent ce constat. Comme le rappelait un habitant : *«... il est loin le temps où existaient encore des terrains vagues où il était possible de se retrouver et faire ce qu'on voulait sans gêner les gens ... »*. Tout est dit dans cette remarque qui ne doit pas être interprétée uniquement du côté du *« c'était mieux avant »*, voire classée dans le rayon d'une nostalgie dont cette personne aurait du mal à se

défaire.

Implicitement, elle évoque la fonction sociale de ces lieux dans les processus de socialisation individuelle et collective en même temps qu'elle souligne la place qu'ils occupent dans l'organisation sociale du quartier et de la commune. En paraphrasant Didier Lapeyronnie, nous sommes passés dans les quartiers populaires de la question du « lieu » répondant à une fonction sociale et symbolique à celle de l'espace favorisant la circulation et l'anonymat (Cf. *Ghetto urbain*).

Comment alors sortir de ce paradoxe qui consiste à demander aux jeunes de ne pas occasionner de gêne vis-à-vis du voisinage, d'éviter de « squatter des entrées d'immeubles », d'aller se regrouper ailleurs alors que les rares espaces publics qui existent encore sont grignotés jour après jour par de nouvelles constructions sous la pression des spéculations foncières.



Comment alors sortir de ce paradoxe qui consiste à demander aux jeunes de ne pas occasionner de gêne vis-à-vis du voisinage, d'éviter de « squatter des entrées d'immeubles », d'aller se regrouper ailleurs alors que les rares espaces publics qui existent encore sont grignotés jour après jour par de nouvelles constructions sous la pression des spéculations foncières.

Cette réduction des espaces publics, voire parfois la disparition de certaines places au cœur des quartiers pouvant jusque-là servir de lieux de mixité générationnelle et sexuelle (parents avec leurs enfants notamment) s'accompagne d'une forme de privatisation au sens d'une surveillance quasi-permanente par la vidéo-protection d'endroits stratégiques ; autrement dit les lieux de passage et de fréquentation par les jeunes. Un jour, un jeune me disait : *« on a l'impression de vivre dans une prison à ciel ouvert tellement il y a de caméras qui nous filment ... »*. Pourtant, malgré de nombreuses études qui mettent en doute l'efficacité de ces dispositifs à réellement faire baisser la délinquance, si ce n'est à déplacer le lieu de son exercice, leur augmentation est constatée.

Renouvellement urbain : limites et effets pervers sur l'offre de logements sociaux

La mixité sociale constitue un des objectifs structurels et structurant les politiques d'aménagement des quartiers prioritaires dans le cadre du PNRU. Cet axe est rappelé dans tous les plans mis en œuvre depuis la loi promulguée le 13 décembre 2000 pour la ville et la rénovation urbaine pour lutter contre les processus de ghettoïsation, de stigmatisation et d'exclusion des populations de ces quartiers. Rappelons au passage que la forte concentration de logements sociaux dans des communes comme Lormont, Cenon et Floirac constitue une des conséquences de la non-application de la Loi SRU obligeant notamment les collectivités locales à se doter d'au moins 20 % de logements sociaux porté à 25 % par la Loi Duflot en 2013.

Pour le dire autrement, la concentration de populations à faible revenu dans les quartiers populaires n'est pas le fruit du hasard,

elle est directement liée à la politique de « l'entre-soi » des populations plus aisées. Comme le décrivait récemment Renaud Epstein, sociologue à l'université de Nantes : « *C'est par le haut du marché immobilier que se déploient les processus de spécialisation, avec des mécanismes d'éviction qui se diffusent des quartiers riches vers les quartiers mixtes et, en bout de chaîne, vers les quartiers pauvres. Si on veut lutter contre la ségrégation, partons des mécanismes qui en sont à l'origine et non des conséquences* ». Combattre la ségrégation sociale et urbaine implique avant tout d'agir sur les quartiers et les communes les plus aisés. Cela suppose une répartition des ressources à l'échelle des territoires métropolitains et des politiques locales du logement plus cohérentes, plus équitables et plus coercitives.



Combattre la ségrégation sociale et urbaine implique avant tout d'agir sur les quartiers et les communes les plus aisés. Cela suppose une répartition des ressources à l'échelle des territoires métropolitains et des politiques locales du logement plus cohérentes, plus équitables et plus coercitives.

Des logements sociaux en baisse, sources de « déplacements » des familles « pauvres »

L'objectif de mixité sociale qui nécessite en amont de proposer une offre du parc immobilier diversifiée par le jeu des démolitions-reconstructions mêlant à la fois de l'accession à la propriété et du locatif de standing supérieur a pour effet de faire baisser l'offre de logement social. Les bâtiments construits offrent quasiment toujours une capacité de logements sociaux inférieure aux « barres » qui ont été démolies. La logique horizontale, qui prévaut aujourd'hui dans les nouvelles politiques d'aménagement de la ville, cumulée à la densité résidentielle qui l'accompagne, ne suffit pas à pallier le déficit de logements sociaux. Les communes de Lormont, Cenon et Floirac ont vu la part de leur parc de logements sociaux baisser

de 2 à 3 % depuis la mise en œuvre du programme du renouvellement urbain et surtout une réduction importante de logements de moyenne et grande taille (T4, T5) qui ont eu pour conséquence directe le déplacement de nombreuses familles sur les communes périphériques, voire en zone rurale (Créon, Saint-Loubès, Montussan, ...).

Au fond, le processus de transformation des villes se fait toujours au détriment des *plus pauvres*. Plus le cadre de vie évolue vers une meilleure qualité de vie, plus les familles aux revenus faibles sont obligées de se déplacer un peu plus loin pour trouver un logement qui corresponde à leurs moyens et à leurs besoins. Dans le jeu de la spéculation immobilière, la loi de l'offre et de la demande bénéficie toujours au plus offrant.

Au fond, le processus de transformation des villes se fait toujours au détriment des plus pauvres. Plus le cadre de vie évolue vers une meilleure qualité de vie, plus les familles aux revenus faibles sont obligées de se déplacer un peu plus loin pour trouver un logement qui corresponde à leurs moyens et à leurs besoins. La loi de l'offre et de la demande bénéficie toujours au plus offrant.

Erwin Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Les éditions de minuit, 1973

La mixité sociale : entre adhésion et répulsion

La mixité résidentielle n'est pas toujours synonyme de mixité sociale. La diversité, l'hétérogénéité, la mixité d'une offre de logements mêlant à la fois du locatif de « bon standing » et de l'accession à la propriété ne garantit pas forcément une bonne intégration sociale et territoriale. Comme le souligne E. Goffman, la « *représentation* » de soi et la « *mise en scène de soi* » dans le jeu des interactions sociales exigent un effort d'adaptation qu'il est difficile de fournir du fait des « *étiquettes* » et des « *stigmates* » véhiculés par les uns à l'égard des autres et réciproquement. Au poids des clichés et des représentations s'ajoutent pour les « *habitants historiques* » le sentiment de subir des interactions qu'ils leur sont imposées par la présence d'une population aux caractéristiques sociologiques différentes. L'effort d'adaptation est trop important. Le coût social qu'implique la mixité sociale en vue d'une « bonne » intégration territoriale est vécu comme étant injuste et non-équitable. Ils ont le sentiment que les efforts sont toujours demandés aux mêmes avec le risque qu'ils soient désignés comme responsables en cas d'échec. Conscients de leur situation sociale et économique et des phénomènes de gentrification à l'œuvre, ils savent qu'ils seront les premiers à devoir « *quitter le quartier* », voire la commune pour trouver un logement correspondant à leurs moyens. Pour autant la mixité sociale est vue comme une chance pouvant aider à rompre avec l'image négative de leurs quartiers.

Un sentiment de déclassement exacerbé : paupérisation, relégation, disqualification

L'entre-soi, non pas au sens culturel ou ethnique mais social et économique du terme a ceci de positif est qu'il limite le sentiment de dévalorisation et de mésestime de soi lié aux écarts de statuts et de symboles de réussite (ou d'échec) qui leurs sont associés. La proximité de populations dotées d'un substrat sociologique et économique différent peut conduire à un sentiment de déclassement renforcé.

En schématisant quelque peu, on pourrait dire qu'un « pauvre » se sentira encore plus pauvre à côté d'un « riche ». Si ce dernier est pris dans la tyrannie d'une consommation ostentatoire entraînant la mise en scène de ses signes extérieurs de richesse, ce sentiment d'exclusion n'en sera que d'autant plus renforcé.

Dans une société où la structure de classe a laissé place à celle d'une lutte des « places »* chaque individu pense sa condition en fonction de celle de l'Autre, indépendamment des écarts de statuts et d'appartenances sociales et catégorielles. Chacun pense sa situation non pas par rapport à un ensemble d'individus partageant les mêmes substrats sociologiques et les mêmes horizons politiques (classe sociale) mais en fonction de la situation de l'Autre, quel que soit son rang social. L'aspiration à l'égalité* et la croyance dans le « tout est possible » rendant les interactions plus complexes et les frustrations moins soutenables. Dans un contexte de creusement des inégalités sociales, ceci prend une dimension encore plus importante.

*Cf. travaux de Vincent De Gaulejac, *La lutte des places*, 2014, Editions DDB. *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité suivie d'une lettre d'Annie Erneaux, (...)* ainsi que ceux de Chantal Jacquet, *Les Trans-classes ou la non-reproduction*, PUF, 2014

*Cf. Travaux de François Dubet. *Les places et le chances, repenser la justice sociale; La préférence pour l'inégalité. Comprendre les crises de solidarité; Le temps des passions tristes*, Editions La République des idées

**Etat de la pauvreté en France. Préjugés et cohésion sociale*. Secours catholique, 2017

Dans une société où la structure de classe a laissé place à celle d'une lutte des « places » chaque individu pense sa condition en fonction de celle de l'Autre, indépendamment des écarts de statut et d'appartenance sociales et catégorielles.

Des quartiers de plus en plus pauvres

Toutes les études menées sur la situation sociale et économique dans les quartiers prioritaires conduisent aux mêmes constats : paupérisation, effritement du lien social, (...). Dans nos précédents rapports d'activité, nous avons montré que le taux de chômage atteint parfois 50 % chez les jeunes, les indicateurs de précarité sont nettement au-dessus des moyennes métropolitaines (et nationales). Le dernier rapport du secours catholique fait état de données qui vont dans le même sens*. On y apprend que l'aide alimentaire concerne

4,8 millions de personnes en 2015 contre « seulement » 2,8 millions en 2008, avec tout ce que cela implique en termes de problèmes de santé publique (obésité, hypertension, ...). Trois quart des personnes bénéficiaires sont issues des grands pôles urbains tels que les communes sur lesquelles nous intervenons. On apprend également dans ce rapport que ces personnes ne demandent pas autre chose (soutien administratif, information diverses, ...) que des colis alimentaires pour se nourrir et nourrir leurs proches.

Un champ des possibles limité

La fragilité des conditions sociales et économiques dans lesquelles vivent les populations des quartiers rend difficile, voire impossible toute tentative d'émancipation et d'inscription dans un environnement supposé meilleur. Comment rompre avec sa situation et sa condition quand nous ne disposons ni du capital social, ni du capital économique, encore moins du capital culturel. Le sentiment qui prévaut dans un tel contexte est davantage celui d'une assignation à sa condition et à son environnement plutôt que celui d'une mobilité au sens pluriel du terme. Les ambitions d'une mobilité sociale, résidentielle et professionnelle sont ainsi

rendues caduques par un appauvrissement qui ne cesse de s'amplifier au fil des années. Si comme le dit Richard Sennet, *la société sourit aux gens qui prennent des risques*, il va de soi que nous ne sommes pas tous égaux devant cette prise de risque. La société sourit d'abord à ceux qui sont dotés d'un certain nombre de dispositions (économique, sociale, culturelle et symbolique). Quant aux autres, le champ des possibles est très réduit, voire complètement fermé. Pour ceux-là c'est davantage le sentiment de l'enlisement de leur situation, voire d'une perte de leur identité, qui prédomine.

Le sentiment qui prévaut dans un tel contexte est davantage celui d'une assignation à sa condition et à son environnement plutôt que celui d'une mobilité au sens pluriel du terme.



Une jeunesse entre captivité sociale et mobilité spatiale

Le maître mot de notre époque est celui de *mobilité*. Décliné sous toutes ses formes : mobilité sociale, résidentielle, horizontale, verticale, professionnelle, (...), ce terme est devenu au fil du temps un marqueur de différenciation sociale en même temps qu'il est un processus décrivant un mouvement. En caricaturant, on pourrait dire que les personnes mobiles, au sens où elles peuvent faire preuve de capacités à s'inscrire dans un processus de changement sont valorisées et reconnues socialement, à l'inverse de celles dont la situation sociale et personnelle ne change pas. D'ailleurs, il arrive fréquemment lors d'une discussion que l'on ne s'intéresse pas vraiment aux raisons qui ont conduit à changer son poste de travail mais seulement au fait d'être passé d'un employeur à un autre (processus et non les motiva-

tions). Les mobilités sociale, professionnelle, résidentielle (...) sont, de ce point de vue, des facteurs contributifs à l'identité sociale et personnelle. Elles contribuent au sentiment d'estime de soi et de reconnaissance sociale. Mon rapport aux autres est conditionné par tout un tas d'attributs : statuts, rôles, diplômes, métier, (...). La mobilité requiert donc des supports qui ont autant à voir avec les parcours personnels (étude, formation, ...) que les dispositions personnelles (milieu social, situation des parents, ...).

La réalité d'une partie de la jeunesse des quartiers n'autorise pas cette mobilité sociale. L'absence de supports combinée au poids des images et des stéréotypes véhiculées à leur égard rend difficile,



Les mobilités sociale, professionnelle, résidentielle (...) sont, de ce point de vue, des facteurs contributifs à l'identité sociale et personnelle. Elles contribuent au sentiment d'estime de soi et de reconnaissance sociale.

voire impossible tout processus de changement. Pour beaucoup d'entre eux l'horizon est fermé ou, lorsque les plus « dynamiques » et volontaristes d'entre eux tentent d'échapper à leurs conditions, ils sont immédiatement renvoyés à leurs origines culturelles, sociales et territoriales renforçant ainsi la construction d'une société fondée sur le « eux » et du « nous ». Assignés à résidence, ces jeunes ont également le sentiment d'être captifs socialement au sens où ils estiment qu'ils ont peu de chance de voir évoluer leur situation sociale, économique et professionnelle. Une *immobilité sociale* qui sera d'autant plus difficile à supporter qu'ils sont complètement inscrits dans une mobilité spatiale et territoriale facilitée par la politique de métropolisation menée depuis plusieurs années. Notamment avec le tram qui, en rapprochant les villes, a contribué à favoriser les interactions entre milieux sociaux différents avec tout ce que cela implique sur le plan de l'altérité et des rapports sociaux.

Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance*, Éditions Stock, 2004

Richard Sennett, *Respect : de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Albin Michel, 2003

Une demande de plus de reconnaissance sociale et de respect

Le respect fait partie des notions qui reviennent régulièrement dans les échanges avec les habitants des quartiers. Lorsqu'il est utilisé, c'est généralement pour signifier le mépris et l'absence de considération dont ils disent être victimes. Ils considèrent que le poids des stigmates et des stéréotypes lié au fait d'habiter un quartier défavorisé est déjà suffisamment lourd à porter pour ne pas, en plus, subir d'autres jugements négatifs. Ils ne veulent ni être jugés, ni être réduits à leurs problèmes, encore moins être classés et enfermés dans un système de pensées et de représentations. Ils veulent être considérés dans l'intégralité, la globalité et la complexité de leur personne.

Pour Richard Sennett*, le respect constitue la première condition de l'établissement d'un rapport entre les individus qui, au-delà des différences qui affectent chacun, les place dans un statut d'égalité humaine. De façon générale, le respect est pour l'auteur la condition principale d'entrée dans la commune humanité et la condition particulière de réalisation d'un geste de solidarité qui dépasse les dimensions assistancielles, compassionnelle, sacrificielle et égocentrique souvent contenues en lui.

Respecter c'est redonner de la dignité, de l'honneur et de la puissance sociale à un moment où tout semble vous tirer vers le bas. Dans un monde où le respect est de plus en plus associé à la réussite sociale (le paraître se substituant à l'être), le droit à la dignité humaine et à la reconnaissance personnelle sont les seules choses qui restent aux personnes en situation de précarité. D'où une exigence de plus de respect.



Dans un monde où le respect est de plus en plus associé à la réussite sociale (le paraître se substituant à l'être), le droit à la dignité humaine et à la reconnaissance personnelle sont les seules choses qui restent aux personnes en situation de précarité. D'où une exigence de plus de respect.

Dans son ouvrage consacré aux relations travailleurs sociaux/usagers, Richard Sennett préconise de se décentrer de ses propres valeurs et systèmes représentationnels pour établir une relation d'égalité et d'équité. L'auteur prône une *éthique de la tolérance*. Réussir à se départir de ces conceptions et considérations morales nécessite un travail sur soi. Il faut en avoir conscience, accepter le fait que les autres, ceux auprès desquels les intervenants sociaux agissent, puissent être dans un rapport au monde et dans des systèmes de fonctionnement différents de ceux auxquels on adhère soi-même, ne pas préjuger de la valeur du système d'organisation sociale dans lequel se trouvent ces individus, renoncer à l'idéal d'un monde parfait correspondant en tout point à la représentation que l'on s'en fait, souvent bien incomplète par rapport à la variété infinie des éléments qui le composent en réalité.

OFFRE DE SERVICE ORGANISATION- FONCTIONNEMENT

Cadre de la mission : éléments de rappel	p. 20
Organisation-fonctionnement du service : équipes, territoires interventions	p. 22
Les équipes : organisation et modes opératoires	p. 23
Le travail de rue : une priorité institutionnelle	p. 23
Les instances de fonctionnement	p. 24
Une activité éducative planifiée : focus sur les EDT (Emplois Du Temps)	p. 24

Consacrée aux questions de fonctionnement et d'organisation du service, cette partie a également vocation à mettre en lumière les choix institutionnels dans ces domaines en vue d'assurer la meilleure prestation possible. Faut-il rappeler que les deux axes pouvant permettre de travailler dans ce sens sont le pilotage des moyens humains et la définition de projets d'intervention qui soient le plus adossés possibles aux réalités locales. Le premier faisant appel à la prise en compte des particularités, dispositions et compétences professionnelles de chacun des intervenants en vue d'une gestion collective optimisée (équipe), le second repose

sur la nécessité de travailler sur ce que nous avons appelé il y a quelques années un projet territorial intégré. Au passage, soulignons et saluons la place, le rôle et la qualité des chefs de service éducatif dans le pilotage et la tenue de ces deux axes.

Dans ses aspects organisationnels, cette partie est structurée autour de trois dimensions : le cadre institutionnel qui vise à replacer la mission dans le champ des politiques publiques, le cadre opératoire qui permet d'éclairer l'articulation organisations des moyens/prise en compte des besoins et enfin un certain nombre de focus explicatifs sur un certain nombre de points.

Au passage, soulignons et saluons la place, le rôle et la qualité des chefs de service éducatif dans le pilotage et la tenue de ces deux axes.

Cadrage de la mission : éléments de rappel

La mission de l'association est cadrée par trois types de documents-références :

Des références de type national fixant les grandes lignes de la mission de prévention spécialisée fondées sur l'Arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux clubs et équipes de prévention spécialisée qui dit en substance « ... peuvent être agréés les organismes qui, implantés dans le milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés, ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes, par des moyens supposant notamment leur libre adhésion... ».

Les circulaires d'application qui suivront viendront préciser davantage les principes opératoires que sont « le respect d'anonymat » et le « non-mandat » ainsi que les modes d'intervention que sont le *travail de rue* (qui consiste à aller vers...), les *accompagnements éducatifs*, les *actions collectives* et le *partenariat*.

En même temps que sera défini ce cadre général, il sera posé un principe fondamental visant à qualifier le public. On parlera alors de *jeunes en rupture sociale* pour d'emblée inscrire la prévention spécialisée dans une prévention de type secondaire, voire tertiaire et adosser les interventions

à un public pour lequel les dispositifs de droit commun peinent à trouver des réponses. D'innombrables qualificatifs seront utilisés par la suite : *incasable, borderline, NEET**. Parfois réducteur, à d'autres moments stigmatisant, le vocabulaire renvoie presque toujours à une jeunesse au comportement inadapté, potentiellement dangereuse, voire *sauvageonne** au sens où elle aurait échappé à tout processus de socialisation et d'intériorisation d'un certain nombre de normes et de valeurs faisant d'elle des individus complètement associables.

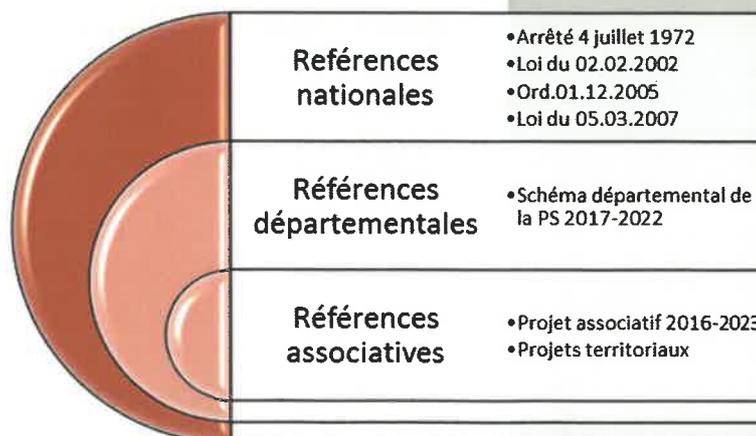
Le cadre départemental. Il est fixé par un schéma départemental de la prévention spécialisée (2017-2022). Plus ancrée sur les réalités territoriales, ce document-référence tend à adapter un certain nombre d'objectifs

aux réalités du terrain tout en confortant le positionnement de la prévention spécialisée dans les dispositifs de l'ASE* et de la protection de l'enfance. À titre d'exemple, il met l'accent sur la nécessité d'orienter l'offre éducative en direction des filles et de réduire l'âge du public aux 11 ans (au lieu des 13 ans) pour (notamment) faciliter le travail partenarial avec les collègues.

Le cadre associatif. Porté par le projet associatif, il fixe un certain nombre d'axes stratégiques qui tiennent compte autant des spécificités territoriales que des principes fondateurs de la prévention spécialisée et des orientations départementales. Il vise à incarner les valeurs associatives dans le réel opératoire.

Parfois réducteur, à d'autres moments stigmatisant, le vocabulaire utilisé renvoie presque toujours à une jeunesse au comportement inadapté, potentiellement dangereuse, voire sauvageonne au sens où elle aurait échappé à tout processus de socialisation et d'intériorisation d'un certain nombre de normes et de valeurs faisant d'elle des individus complètement associables.*

Le schéma ci-contre donne une illustration synthétique des cadres de références appliqués à la mission de prévention spécialisée. Comme indiqué plus haut, notre offre de service est organisée sur la base d'une articulation de ces trois niveaux. L'ensemble des supports mobilisés par les équipes dans leur pratique au quotidien vise à s'inscrire dans le respect et la prise en compte aussi bien des objectifs fixés par le schéma départemental que dans les principes fondateurs de l'arrêté du 4 juillet 1942.



**NEET* : (Not in Education Employment or Training - Ni formation, ni diplôme, ni travail)

*Expression médiatisée à partir de son utilisation par P. Chevènement – Ministre de l'intérieur, en janvier 1999, et largement reprise par les médias

*ASE : Aide Sociale à l'Enfance

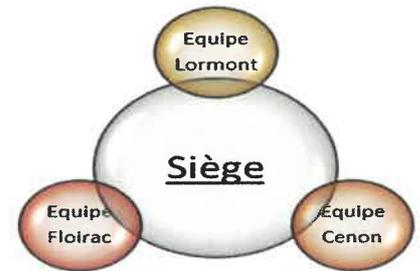
Organisation-fonctionnement du service : équipes, territoires interventions

Le service est organisé selon deux principes :

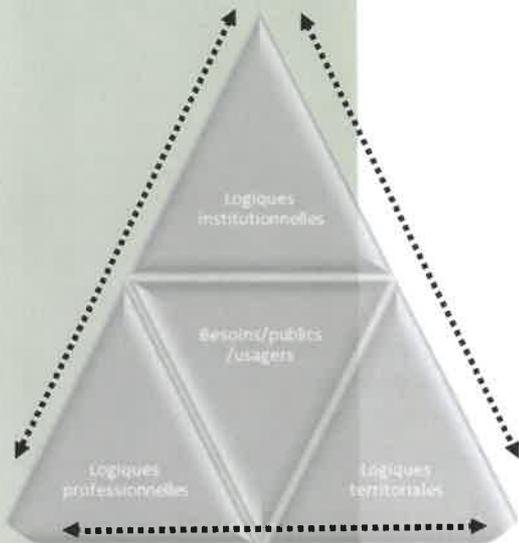
Une recherche de centralité.

Incarnée par le siège, elle permet de produire de l'institution au sens d'une inscription de tous dans un ensemble de références et de cadres sociaux qui renvoient aux mêmes valeurs et principes.

Cette centralité est tenue par deux objectifs : la tenue de l'ensemble des réunions internes au siège (ainsi que certaines réunions partenariales) et le recours à l'ensemble des actes administratifs et financiers. Le personnel administratif occupe une fonction essentielle dans ce processus.



L'indispensabilité de ses tâches dans la réalisation de l'activité éducative contribue à produire une certaine forme de centralité institutionnelle. Dans les faits, la logique institutionnelle dont le principe-même consiste à produire de la valeur intégrative (culture professionnelle commune) est quasiment toujours en tension avec la logique de terrain (pratiques professionnelles) dans la mesure où cette dernière repose sur une adaptation continue à une demande sociale protéiforme et aléatoire. Comme le montre le schéma ci-contre, la recherche de réponses éducatives efficaces (besoins, publics, usagers) est mise en tension par le triptyque : logique institutionnelle (au sens de recherche d'un fonctionnement intégrée autour de valeurs, principes et normes communes), logique territoriale (au sens des transformations et interactions systémiques propre au territoire) et logique professionnelle (au sens de la pratique-action en direction des publics visés par la mission dévolue à l'institution).



...la logique institutionnelle dont le principe-même consiste à produire de la valeur intégrative (culture professionnelle commune) est quasiment toujours en tension avec la logique de terrain (pratiques professionnelles) dans la mesure où cette dernière repose sur une adaptation continue à une demande sociale protéiforme et aléatoire .

Un souci de proximité territoriale. Cet objectif permet de tenir compte des spécificités locales dans la définition des objectifs stratégiques institutionnels. Il donne la possibilité d'adapter au mieux le projet d'intervention aux dynamiques sociales et partenariales à l'œuvre sur chaque commune, voire

chaque quartier. Un diagnostic territorial est réalisé chaque année sur la base d'une matrice institutionnelle comprenant les différents axes opératoires. Les objectifs retenus et mis en œuvre sont évalués en continu, puis en fin d'année afin d'assurer un ajustement en cas de nécessité.

Les équipes : organisation et modes opératoires

Dans sa partie opérationnelle, le service est organisé sur la base de trois équipes éducatives (Lormont, Cenon et Floirac). Comme le montrent les schémas ci-contre, les équipes de Lormont et Cenon sont réparties sous forme de binômes référés chacun d'entre eux à un périmètre d'intervention comprenant généralement un quartier prioritaire et un certain nombre de points périphériques. L'organisation des interventions diffère quelque peu sur la commune de Floirac. Nous avons réparti l'équipe en deux (haut et bas Floirac) afin d'être en cohérence avec la topographie et l'organisation de l'action socio-éducative sur cette commune. Nous essayons autant que possible de constituer des binômes éducatifs mixtes (féminin/masculin) de manière à tenir compte de la diversité des publics selon le sexe, l'âge, etc.

Chaque équipe intervient sous l'autorité d'un chef de service éducatif qui en assure la conduite au regard du projet d'intervention. Comme l'indique les schémas ci-contre, cette organisation n'est pas figée. Des glissements s'opèrent en continu d'un binôme à l'autre, voire parfois d'une équipe à l'autre, notamment lors des périodes de congés ou d'arrêt maladie. Ils permettent non seulement d'adapter les moyens humains aux fluctuations de l'activité et des besoins mais également de lutter contre les effets de cloisonnement.

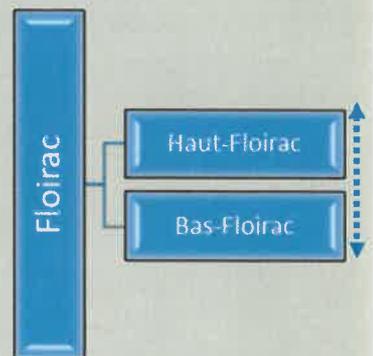
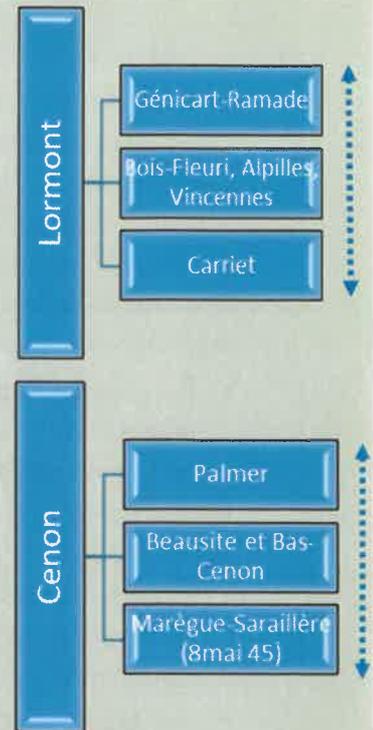
Des glissements s'opèrent en continu d'un binôme à l'autre, voire parfois d'une équipe à l'autre, notamment lors des périodes de congés ou d'arrêt maladie. Ils permettent non seulement d'adapter les moyens humains aux fluctuations de l'activité et des besoins mais également de lutter contre les effets de cloisonnement.

Le travail de rue : une priorité institutionnelle

Au-delà du cadre opérationnel et institutionnel qui fait du travail de rue la colonne vertébrale de l'action de prévention spécialisée, ce mode opératoire est devenu plus que jamais une nécessité face aux transformations de notre société. Sous-tendu par la démarche « d'aller vers », il constitue le seul moyen qui permet de garder un lien avec ceux qui sont inscrits dans ce que Vincent de Gaulejac appelle, la *désinsertion sociale*. Il contribue à lutter

contre les logiques de repli et de rupture avec la société notamment de ceux qui ont perdu tout espoir et qui ont tourné le dos aux institutions de droit commun.

La deuxième raison pour laquelle nous attachons autant d'importance au travail de rue a à voir avec la question du territoire. Nous considérons que ce dernier est soumis à de multiples processus de transformations interactifs et systémiques (aménagement, flux de populations, lieux de regroupements, ...) qui exigent une actualisation continue de notre connaissance et, qu'à ce titre, le travail de rue permet de rendre compte de ces dynamiques en vue d'une meilleure adaptation de nos interventions.



Les instances de fonctionnement

Le fonctionnement de l'activité éducative est régulé par deux types d'instances :

Des réunions ad hoc : Ces réunions sont programmées à partir d'un besoin identifié et n'ont pas valeur à s'inscrire dans la durée. Leur temporalité et leur fréquence sont conditionnées par leur objet. Plus concrètement, cela peut être une réunion pour traiter un point précis, voire plusieurs réunions si l'objet concerne une thématique qui demande à être analysée et mise en perspective (groupe travail de rue, ...).

Des réunions instituées : Elles sont au nombre de quatre s'inscrivant chacune d'entre elles dans des objectifs/contenus et des temporalités différents :

- La réunion d'équipe. Elle se déroule une fois par semaine. Dirigée par le chef de service éducatif, son contenu porte autant sur des questions d'organisation que sur des aspects ayant à voir avec la pratique des équipes (situations de jeunes, partenariat, ...);
- La réunion AESI (Accompagnement Éducatif et Social Individualisé). Elle se déroule une fois par quinzaine sous l'autorité du chef de service, en appui avec la psychologue. Cette instance est consacrée uniquement à l'analyse des situations individuelles des publics rencontrés ou accompagnés par les éducateurs. L'objectif consiste à « déplier » la situation du jeune afin de mettre en perspective quelques hypothèses de travail ;
- La réunion de service. Elle est calée sur une fréquence mensuelle, se déroule sous l'autorité du directeur et concerne l'ensemble du personnel. Le contenu porte autant sur les pratiques des équipes que sur des points d'organisation-fonctionnement du service. Afin de favoriser une culture commune, voire de faire émerger des actions transversales, chaque équipe est invitée à présenter quelques aspects de son activité.
- La réunion emploi du temps. Elle est hebdomadaire (lundi ou mardi), se déroule sous l'autorité du chef de service éducatif et vise à planifier l'activité éducative sur la semaine de référence et à corriger celle de la semaine passée (le réalisé). Cette réunions dont la durée est d'une heure ne se limite pas à la simple programmation-corrrection de l'activité éducative.

Une activité éducative planifiée : focus sur les Emplois Du Temps

Au-delà de la dimension administrative de la réunion dite « emploi du temps », ces moments peuvent être appréhendés pour travailler sur plusieurs axes :

- L'élaboration de stratégies d'action en fonction des enjeux repérés sur le territoire (*qui fait quoi ?*) dans tous les compartiments de l'activité éducative (accompagnement, partenariat, travail de rue, ...);
- La régulation de l'activité éducative en fonction des écarts repérés et des priorités institutionnelles (plus de travail de rue, moins d'accompagnements, ...);
- L'efficience des ressources humaines notamment par le fait de travailler dans le sens d'une culture d'équipe au-delà des individualités. Cela passe par une pratique d'équipe qui se veut être à la fois transversale, décloisonnée et en même temps référée à un projet institutionnel et ancrée sur un territoire avec toutes ses particularités.

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'ACTIVITÉ

Bilan quantitatif et qualitatif de l'activité éducative	p.	26
Répartition globale de l'activité	p.	27
Focus sur le travail de rue	p.	27
Répartition de l'activité éducative par type de support	p.	28
Focus sur les chantiers éducatifs : des supports financés par les bailleurs sociaux	p.	28
Le travail avec et sur le collectif : une nécessité face à la prégnance de la logique du « traitement individualisé »	p.	29
Tentative de typologisation des actions collectives	p.	29
Bilan des actions collectives réalisées : données chiffrées	p.	30
Focus sur les actions en pieds d'immeuble : du travail de rue au travail <i>dans</i> la rue	p.	30
Le travail territorial : enjeux et pratiques	p.	31
Focus sur les actions dites de développement social local (DSL)	p.	31
Des habitants mobilisés dans une démarche d'amélioration de leur cadre de vie	p.	32
Le travail individualisé : jeunes rencontrés, jeunes accompagnés	p.	33
La problématique de l'accompagnement dans un contexte d'essoufflement des dispositifs et d'insuffisance de réponses	p.	33
Focus sur la « Cellule Enfance en Danger » (CED)	p.	34
Un souci de démarcation de la politique de tranquillité publique	p.	34

Bilan quantitatif et qualitatif de l'activité éducative

Il est toujours difficile de résumer tout un ensemble d'actions en quelques lignes. Il est tout aussi difficile d'en rendre compte de la manière la plus proche de la réalité étant donné la complexité et parfois le bricolage et l'improvisation (au sens de la réactivité) qui les sous-tendent. C'est pourquoi cette présentation sera forcément partielle et partielle.

Pour donner au lecteur une grille d'interprétation de l'activité qui soit la plus lisible possible, nous avons réparti celle-ci en trois grands

domaines : -l'activité individuelle qui porte sur les jeunes rencontrés et accompagnés individuellement dans le cadre de leur projet personnel ;



Il est tout aussi difficile d'en rendre compte de la manière la plus proche de la réalité étant donné la complexité et parfois le bricolage ou l'improvisation (au sens de la réactivité) qui les sous-tendent. C'est pourquoi cette présentation sera forcément partielle et partielle.

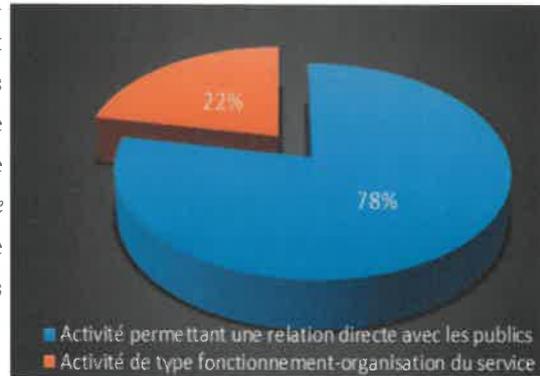
-l'activité collective qui concerne l'ensemble des supports collectifs (sorties, chantiers, séjours, ...) ; et ce que nous avons appelé -l'activité territoriale au sens d'un espace travaillé par la mobilisation des acteurs et des habitants en vue d'une amélioration du cadre de vie. Nous avons volontairement privilégié cette terminologie (activité territoriale) de manière à positionner le territoire en tant qu'objet de travail à part entière.

De façon très synthétique et très chiffrée, 1 687 jeunes ont été rencontrés par les équipes dont 31 % de filles et 38 % pour la première fois sur 2018. Dans le même ordre de données, 676 jeunes ont été accompagnés dont 29 % de filles et 32 % pour la première fois durant l'exercice 2018. Pour ce qui est des actions collectives, nous avons réalisé 103 actions ponctuelles (sorties, ...), 11 projets éducatifs, 6 séjours et 12 chantiers éducatifs. Dit comme ça, ça n'explique en rien les raisons et les stratégies qui sous-tendent ces actions. Rappelons que le principe fondateur de la prévention spécialisée n'est pas de produire de l'action pour de l'action mais d'utiliser ces moyens en tant que supports à un objectif éducatif et stratégique. Autrement dit, il faut éviter l'écueil d'une inversion entre les moyens et la finalité. L'explication est donc toujours nécessaire pour comprendre la finalité du moyen mobilisé. C'est pourquoi, nous vous proposons à chaque fois que c'est nécessaire un focus sur un support ou une problématique pour recontextualiser les données chiffrées dans une stratégie institutionnelle.



Répartition globale de l'activité

De manière très schématique, l'activité institutionnelle se décline selon deux grands domaines : l'activité ayant vocation à mettre en lien l'éducateur et le jeune (supports à la relation éducative)* et celle que l'on pourrait qualifier de logistique à la mise en œuvre du travail éducatif. Le graphique ci-dessous montre la part consacrée à chacun de ces deux grands domaines. Le temps consacré à la mobilisation de supports à la relation éducative et par extension au travail éducatif au sens de la mission dévolue à l'association (Cf. p.22 et 23) est trois fois plus important (78 %). Seulement 22 % du temps de travail des équipes éducatives est consacré à l'activité annexe (réunions, formation, travail administratif, autres). La large part dédiée à la mobilisation de supports éducatifs témoigne de notre volonté de prioriser l'essentiel de l'activité institutionnelle « à la relation directe avec les jeunes » en positionnant le travail de rue au centre de nos interventions.



*La relation éducative : prise en charge et accompagnement individualisé de qualité favorisant le développement, l'autonomie et l'insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision (Art.L311-3 de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale)

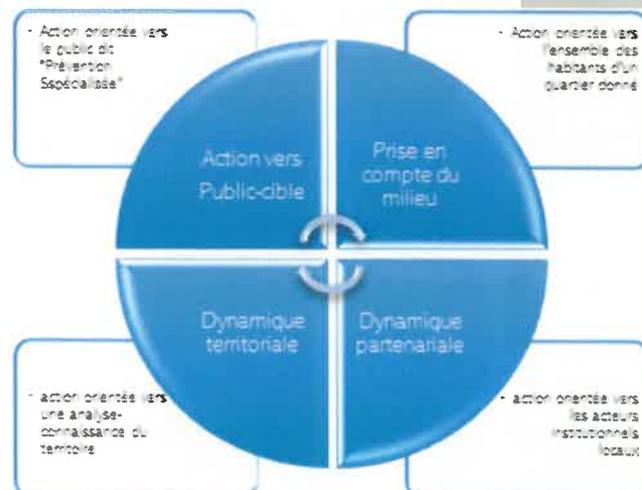
*Éléments de l'activité permettant une relation directe avec les publics : travail de rue, permanences, accueil public, actions collectives, accompagnements individuels

Le temps consacré à la mobilisation de supports à la relation éducative et par extension au travail éducatif au sens de la mission dévolue à l'association (Cf. p.22 et 23) est trois fois plus important (78 %).

Focus sur le travail de rue

Il n'y a pas de prévention spécialisée sans le travail de rue, c'est ce qui constitue à la fois son marqueur identitaire, sa singularité, sa raison d'être et qui fait d'elle une action spécialisée. En comparaison aux nombreux acteurs habilités à intervenir en milieu ouvert (AED, AEMO, PJJ, médiateurs sociaux, animateurs, ...), c'est le travail de rue qui démarque la prévention spécialisée du reste de l'offre socio-éducative globale tout en l'inscrivant dans le champ des politiques publiques territorialisées. Souvent associée au fait « d'aller vers »*, notre définition du travail de rue est protéiforme, elle vise à combiner la question du territoire avec celle des publics, la question de

la dynamique partenariale locale avec celle de la prise en compte du milieu et de l'environnement opératoire (Cf. schéma ci-dessous). Dans cette perspective, le travail de rue est à la fois un moyen qui permet « d'aller vers » les jeunes et un outil d'expertise territoriale.



*Travail de rue : pratique permettant « d'aller vers » les jeunes en situation de risque d'exclusion et de susciter leur adhésion volontaire pour engager une démarche éducative ponctuelle ou durable. L'intervention est déployée sur un territoire donné par des formes de « déambulation » dans l'espace public. Il s'agit de conduire un travail d'observation et de veille, de tisser des relations avec les jeunes, de leur proposer des activités ayant

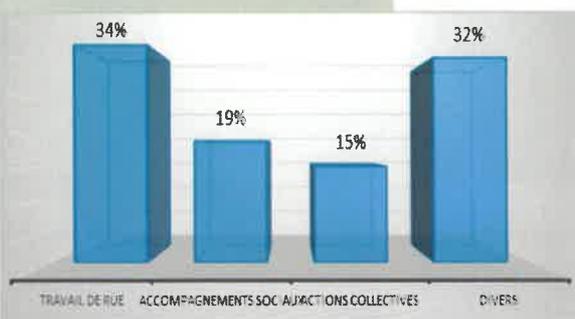
vocation à servir de supports éducatifs. À partir de ce travail de terrain sur lequel repose la construction d'un rapport de reconnaissance et de confiance entre l'éducateur et le jeune, un accueil personnalisé dans un local, lieu d'accueil et de ressources, est proposé pour résoudre des problèmes de logement, de formation, de santé, (...)

Répartition de l'activité éducative par type de support

De manière très schématique, l'action de prévention spécialisée prend appui sur trois types de supports : le travail de rue, les actions collectives et les accompagnements sociaux. Ces trois supports sont à la fois complémentaires et distincts au sens où ils sont en interaction continue en même temps qu'il font appel à des processus de mise en œuvre spécifiques. Si les objectifs sont parfois similaires, les approches méthodologiques et les moyens mobilisés sont rarement identiques. Les attendus et les modalités de déroulement d'un accompagnement

sont distinctes de celles afférentes aux actions collectives. De même, ces dernières n'obéissent pas non plus toutes aux mêmes logiques. Les modes opératoires et les attendus éducatifs associés à une sortie ponctuelle ne sont pas les mêmes que ceux qui sont appliqués à un séjour éducatif.

Parmi ce triptyque éducatif, le travail de rue occupe une large part (34 %), suivi par les accompagnements sociaux (19 %) et enfin les actions collectives (15%). Pour des facilités d'interprétation, la rubrique divers (32 %) représente tout le reste : travail administratif, formation, permanence, accueil du public, etc.



Ces trois supports sont à la fois complémentaires et distincts au sens où ils sont en interaction continue en même temps qu'il font appel à des processus de mise en œuvre spécifiques

Un chantier éducatif est une action de socialisation (éducative) par le travail : apprentissage des règles, des droits et des devoirs qui régissent les relations au travail. Elle se situe en amont d'une démarche d'insertion professionnelle. L'action est donc adaptée, à la fois à des jeunes scolaires qui peuvent effectuer des expériences de travail durant les vacances, et à la fois à des jeunes suivis par les éducateurs pour leur fragilité, leur histoire, ou leurs handicaps qui les maintiennent éloignés du monde du travail.

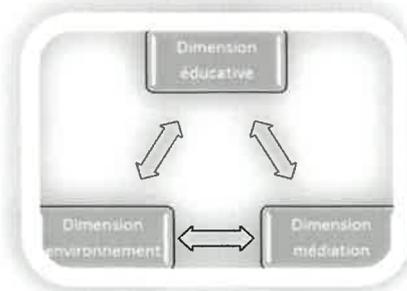
La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions n° 98-657 du 29 juillet 1998, dans son article 13 définit le rôle et les attributions de l'association intermédiaire (article L. 322-1-16-3 du Code du Travail).

La circulaire DGEFP/DAS 99-27 publiée le 29 juin 1999, positionne les Chantiers Éducatifs dans l'Insertion par l'Activité Économique (I.A.E.) en exigeant qu'ils s'appuient sur le cadre juridique des Associations intermédiaires. Cette circulaire les exonère d'un certain nombre d'obligations, adaptant parfaitement la législation aux objectifs éducatifs

Afin de maintenir la spécificité de ces chantiers, la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle a précisé les nouvelles modalités de conventionnement des Chantiers Éducatifs par l'Additif du 19 mai 2011, à la circulaire D.G.E.F.P., n° 2008-21 du 10 décembre 2008.

Focus sur les chantiers éducatifs : des supports financés par les bailleurs sociaux

Les chantiers éducatifs occupent une place importante parmi les supports mobilisés par les équipes. Initié et modélisé par la prévention spécialisée il y a plusieurs années, ce support est encadré par une circulaire qui en précise à la fois les conditions de déroulement et les modalités de portage institutionnel*. Selon les objectifs assignés, les montages peuvent être très différents. La pratique privilégiée au sein de notre association consiste à les adosser à un triple objectifs : éducatif (règles, normes, ...), médiation (interaction des participants avec les acteurs institutionnels et les bailleurs sociaux) et rapport au quartier (dimension environnement). C'est pourquoi, nous les réalisons quasiment tous au cœur des quartiers sur lesquels nous intervenons avec un appui logistique et financier des bailleurs sociaux.



Les travail avec et sur le collectif : une nécessité face à la prégnance de la logique du « traitement individualisé »

Le travail éducatif et plus largement le travail social fonctionne à la fois en miroir avec l'évolution de la société et sous la contrainte des politiques publiques mises en œuvre. Impactées par des dispositifs de prise en charge qui privilégie l'individu (au sens singulier du terme) et la prégnance de l'individualité érigée comme modèle par notre société, les réponses éducatives sont à leur tour de plus en plus inscrites dans des processus d'individualisation malgré les limites propres à cette approche : raréfaction des réponses en matière d'inclusion-insertion sociale (logement, emploi, ...), épuisement des dispositifs de droit commun, logique de guichet déshumanisant parfois la relation, sentiment de malaise et d'impuissance face l'absence de réponse, (...).

Dans un contexte où le champ des possibles en matière d'inclusion-insertion sociale semble atteindre ses limites, la mise en œuvre d'actions collectives dans une approche stratégique peut être un élément de réponse aux enjeux de reconnaissance et de lien social, de développement des solidarités et des proximités, de cohésion sociale et d'émancipation individuelle, (...). Bref, sans en faire une approche exclusive, ni opposable à l'approche individuelle*, les actions collectives peuvent répondre autant aux enjeux éducatifs individuels du fait de l'altérité et des interactions qu'elles impliquent (estime de soi, reconnaissance, ...) qu'aux enjeux collectifs et territoriaux.

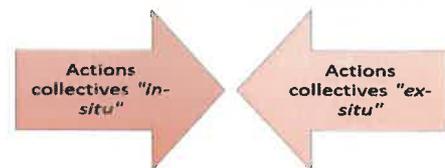
Bref, sans en faire une approche exclusive, ni opposable à l'approche individuelle, les actions collectives peuvent répondre autant aux enjeux éducatifs individuels du fait de l'altérité et des interactions qu'elles impliquent (estime de soi, reconnaissance, ...) qu'aux enjeux collectifs et territoriaux.*

**Pour Claude Brévan et Paul Picard, les notions d'action collective et d'action individuelle « doivent pouvoir s'articuler dans un projet d'ensemble commun. Car si la politique de la ville travaille beaucoup autour de l'idée de projet collectif, celui-ci n'est pas en opposition avec le travail individuel. Il y a une continuité entre l'action individuelle d'aide, de soutien, de rattrapage, de remise à niveau et le développement collectif. Si on ne se préoccupe que de développement collectif et qu'on se situe exclusivement dans une logique d'offre de projets et de services, on laisse sur le bord du chemin toute une partie de la population : les plus défavorisés. Il est donc primordial d'accompagner ces personnes vers les projets collectifs, tout comme la conception des projets collectifs doit s'appuyer sur le repérage des besoins des personnes concernées ». (documentation française, 2001)*

Tentative de typologisation des actions collectives

Les actions collectives constituent un des supports fondateurs de la prévention spécialisée. Cet axe opératoire est également repris dans le schéma départemental de la PS et l'ensemble des documents de cadrage de notre association. La modalité communément admise pour les caractériser consiste à les nommer par type de temporalité qui leur sont associées : action ponctuelle (ex. sortie), séjours (transferts impliquant au moins une nuit), projets éducatifs (déroulement sur un temps plus ou moins long), (...). Ce type de définition n'intègre que très peu la dimension territoriale (pourtant historique à la PS) et surtout ne met pas en relation les actions

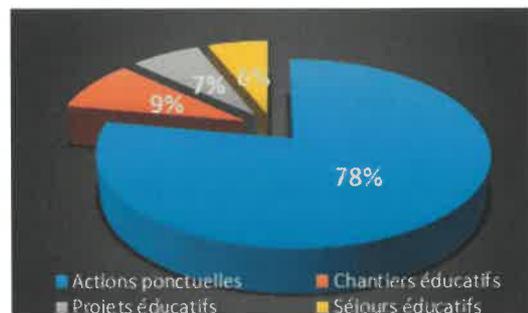
collectives avec celui-ci, sinon, lorsqu'il s'agit d'actions de développement social local (concept encore flou). C'est pourquoi, nous privilégions dans notre approche les définitions représentées sur le schéma ci-contre (in-situ et ex-situ au sens du territoire d'intervention) de manière à clairement positionner les actions collectives (dans leur pluralité) dans une perspective de changement des individus et de transformation des dynamiques sociales à l'échelle du territoire.





Bilan des actions collectives réalisées : données chiffrées

Le nombre d'actions collectives réalisées sur 2018 s'élève à 132 (toutes catégories) pour un nombre de participations égal à 2 423. Ce dernier chiffre concerne les participations *non-distinctes*, autrement dit, certains jeunes ont participé à plusieurs actions. Le nombre de jeunes distincts est évidemment moins élevé, il est de 1 451. Le graphique ci-contre donne une représentation en terme de répartition par type de support. Les actions dites ponctuelles continuent d'en représenter l'écrasante majorité (78 %). Comme nous l'avons indiqué dans nos précédents rapports d'activité, la prédominance de ce type de support s'explique par deux facteurs : sa



souplesse et sa réactivité ainsi que son caractère adaptatif à la configuration du groupe, aux enjeux et aux objectifs repérés. La part des jeunes qui ont été mobilisés par le biais des autres supports est quasiment identiques (7 à 9%). La catégorie des 12/17 ans est celle qui a le plus bénéficié de ces actions. Les filles représentent un peu moins d'un tiers (30%).

Comme nous l'avons indiqué dans nos précédents rapports d'activité, la prédominance de ce type de support (actions ponctuelles) s'explique par deux facteurs : sa souplesse et sa réactivité ainsi que son caractère adaptatif à la configuration du groupe, aux enjeux et aux objectifs repérés.

Focus sur les actions en pieds d'immeuble : du travail de rue au travail *dans* la rue

Ce que nous entendons par « actions en pieds d'immeuble », ce sont des manifestations organisées par les équipes éducatives sous différentes formes (café citoyen, café mobile, café itinérant, animation vélo, match de foot, ...) ayant pour triple objectif de favoriser notre visibilité sur les quartiers, de donner un sens à notre présence sociale (accroche éducative, mise en relation, ...) et de renforcer notre ancrage territorial. Le développement de ces axes opératoires depuis quelques années est à inscrire également dans une approche stratégique de neutralisation ou de contournement de l'hostilité, voire de la défiance que certains jeunes manifestent parfois à l'égard de nos équipes. Nous combinons par cette approche le fait « d'aller vers » avec celle de partager quelque chose et d'inscrire ainsi la relation dans le champ du *don* et du *contre-don*. Les retours que nous commençons à recueillir semblent nous donner raison, notamment de la part des plus récalcitrants à notre présence qui voient dans cette démarche un souci de proximité et de partage.

Le développement de ces axes opératoires depuis quelques années

Le travail territorial : enjeux et pratiques

Le territoire est une donnée qui est ni figée, ni inerte, ni immuable, encore moins un objet dont les processus de transformation et de mutation seraient inscrits dans l'ordre de l'évidence et du va de soi. Il est à la fois un système soumis à de multiples interactions et enjeux (économiques, politiques, sociaux, représentationnels) et un espace où s'exercent des rapports sociaux, des rapports de pouvoir et de domination-distinction sociale et politique*. En ce sens, le territoire est une construction sociale et politique en même temps qu'il est une construction géographique et humaine mettant en jeu des phénomènes d'inclusion-exclusion, d'attachement-détachement, de valorisation-dévalorisation (reconnaissance), d'identité positive-identité négative, (...). C'est donc bien dans cette complexité contextuelle et cette approche interactionnelle et systémique qu'il faut penser les pratiques. À défaut, le risque serait de générer l'effet inverse de l'objectif recherché qui rappelons-le vise à restaurer une certaine équité territoriale en donnant du pouvoir d'agir à ceux qui en sont le plus démunis.

Les actions mobilisées sont de ce point de vue un moyen qui permet de travailler autant sur le local que le global (territoire). Le processus mis en œuvre à l'occasion d'un projet dit de développement social local donne du pouvoir d'agir aux habitants impliqués en même temps qu'ils les repositionnent dans leurs rapports au territoire de référence et leurs rapports au reste de la population (et réciproquement).

*Retaillé D., 2009, « Malaise dans la géographie : l'espace est mobile », in Vanier M. (dir.), *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes

Lévy J. et Lussault M., 2009, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.

Hancock C., 2004, « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculine », in: Bard C. (dir.), *Le genre des territoires: masculin, féminin, neutre*. Angers: Presses de l'Université d'Angers

Alexandre Moine, *Travail social et territoire: Concept, méthode, outils* Broché – 2015

C'est donc bien dans cette complexité contextuelle et cette approche interactionnelle et systémique qu'il faut penser les pratiques. À défaut, le risque serait de générer l'effet inverse de l'objectif recherché, qui rappelons-le, vise à restaurer une certaine équité territoriale en donnant du pouvoir d'agir à ceux qui en sont le plus démunis.

Focus sur les actions dites de Développement Social Local (DSL)

Le développement social local puise ses racines dans le travail social communautaire des années 1970 dont S. Alinsky fut un des théoriciens emblématique. L'objectif de cette approche que l'on retrouve dans les principes fondateurs de la prévention spécialisée sous l'intitulé « *action sur le milieu* » consiste à réaliser avec les habitants un travail en commun, les conduisant à faire évoluer leur environnement proche et à développer des solidarités de proximité. Elle vise à donner du pouvoir d'agir aux habitants en vue d'une

autonomie dans la prise en charge de leur environnement. Pour Hélène Stroh*, cette approche est « *conçue comme une intervention visant à étayer les relations de proximité, à aider à construire une communauté de vie, à développer les solidarités de base, à encourager l'entraide entre pairs. Ce qui permettrait non seulement aux usagers de devenir, ensemble, acteurs de l'amélioration de leurs conditions de vie mais viserait aussi à protéger par le groupe, les individus plus faibles, face aux inévitables tentations prédatrices des individus non solidaires* ».

Hélène Stroh, *Du sens, ici et maintenant* » *Repenser le type d'intervention, Informations sociales*, 2006/8 n° 136, p. 122-131

Didier Lapeyronnie et Michel Kokoreff, *Refaire la cité: l'avenir des banlieues*, La République des idées, 2013

François Dubet, *La préférence pour l'inégalité: comprendre la crise des solidarités*, La République des idées, 2014

Eric Maurin, *le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, La République des idées, 2004

Aujourd'hui minoritaire dans l'action éducative, cette approche serait pourtant très adaptée à certains problèmes sociaux rencontrés dans les quartiers : déviance/délinquance, dégradation des biens publics et des espaces communs, (...). Les nombreux appels à développer ce travail que certains qualifient de «*re-politisation de la cité*»* ne suffisent pas. Les raisons sont multiples. Elles tiennent autant aux représentations sociales véhiculées à l'égard des habitants des quartiers qu'aux implications opérationnelles afférentes à cette démarche. En synthétisant, on pourrait dire que les représentations sont de type plutôt négatives, *disqualifiantes, assignantes* et donc

en opposition avec la logique du pouvoir d'agir. D'ailleurs, les qualificatifs les plus communément employés sont du type : «*ils ne peuvent pas... ils ont trop de problèmes... ils en sont trop loin...*». Cette première invalidation au titre d'une population jugée incapable de faire preuve d'une capacité d'agir (pour un bien commun) est accompagnée par l'idée qu'une telle démarche est à la fois longue, complexe et incertaine dans ces implications opérationnelles. À moins que les résistances à s'engager dans cette approche ne soit fondées sur la peur de créer des contre-pouvoirs avec tout ce que cela implique en termes de négociation-décision.

Contrairement à ce qui semble être admis dans l'imaginaire collectif des professionnels, nous avons été surpris de voir arriver un nombre important d'habitants.

Des habitants mobilisés dans une démarche d'amélioration de leur cadre de vie

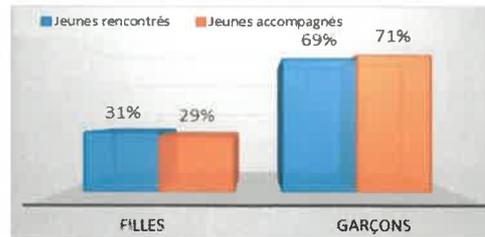
Pourtant la réalité des faits nous montre le contraire. À chaque fois que les habitants ont été sollicités, ils ont répondu présents. Que ce soient dans le cadre des fêtes de quartiers ou pour réfléchir sur des hypothèses de travail en lien avec une amélioration de leur cadre de vie (travaux d'aménagement des espaces communs, problèmes d'incivilité, ...) lorsqu'une stratégie d'implication-participation est mise en œuvre, le résultat est souvent surprenant. Les gens se mobilisent et se montrent très investis, faisant preuve de contribution au débat et de propositions constructives et pragmatiques.

Très récemment, pour faire face à de nombreux actes d'incivilité sur un de nos sites d'intervention, il a été décidé en concertation avec un certain nombre de nos partenaires de provoquer une rencontre avec les habitants pour recueillir leur point de vue et explorer avec eux les réponses possibles. Contrairement à ce qui semble être admis dans l'imaginaire collectif des professionnels, nous avons été surpris de voir arriver un nombre important d'habitants. Une fois exprimé le sentiment d'abandon et d'absence de considération de la part des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels, ils se sont montrés particulièrement concernés par la vie de leur « cité », faisant preuve de nombreuses propositions visant à améliorer leur cadre de vie.

Le travail individualisé : jeunes rencontrés, jeunes accompagnés

Le travail individualisé constitue le troisième axe structurel et structurant de notre offre de service (Cf. schéma p.30). Bien évidemment, cette approche, qui privilégie un travail sur les parcours individuels et les projets personnels, est complètement articulée aux deux autres axes que sont l'activité collective et le travail territorial. Ces trois dimensions constitutives de notre offre de service sont en interaction continue et invitent donc à être pensées dans une approche systémique. Sur l'exercice 2018, 1 687 jeunes ont été rencontrés* dont un peu moins d'un tiers de filles (31 %) et 38 % pour la première fois sur l'année 2018.

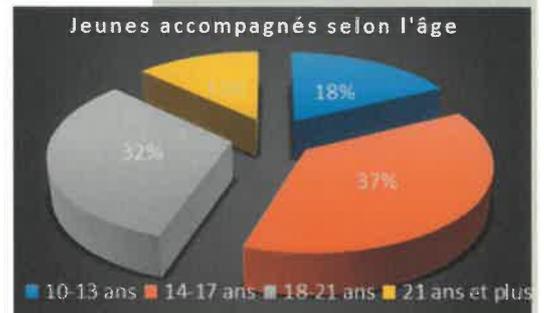
En ce qui concerne les « jeunes accompagnés », leur nombre s'élève à 676 dont 29 % de filles et 32 % au titre du renouvellement. Presque un jeune sur trois n'était pas accompagné par les équipes l'année passée.



Les 14-17 ans et les 18-21 ans sont les plus représentés avec 69 % de jeunes accompagnés. La prédominance des 14-17 ans (37 %) témoigne de notre effort de rajeunir les publics conformément aux orientations du schéma départemental de la prévention spécialisée. Néanmoins, si pour cette tranche d'âge le (renforcement) partenariat avec les établissements scolaires fut une réponse possible, pour les catégories d'âge au-dessus, l'accompagnement est plus incertain.

**Jeune rencontré : jeune a minima identifié et rencontré plusieurs fois, avec lequel l'association a eu plusieurs échanges (qu'il bénéficie ou non d'un accompagnement). Les « contacts » ne sont pas comptabilisés ici (=rencontre sans suite). (Cf. CRM)*

Jeune accompagné : jeune accompagné individuellement, en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques définies, ou dans le cadre de la protection de l'enfance (accompagnement identifié et validé en instance de régulation ou par le chef de service ou le directeur). (Cf. CRM)



La prédominance des 14-17 ans (37 %) témoigne de notre effort de rajeunir les publics conformément aux orientations du schéma départemental de la prévention spécialisée.

La problématique de l'accompagnement dans un contexte d'essoufflement des dispositifs et d'insuffisance de réponses

Sans verser dans la nostalgie et le « c'était mieux avant », il fut un temps où le champ des possibles offrait de véritables réponses dans tous les domaines de la vie sociale (hébergement-logement, formation, emploi, ...). Il suffisait alors à l'éducateur de mobiliser le dispositif adéquat pour rendre possible le projet personnel du jeune et au passage acquérir plus de crédibilité et de légitimité aux yeux de celui-ci. Les opportunités d'alors rendaient possibles les objectifs d'autoréalisation et d'autonomisation et permettaient de projeter le jeune dans un monde meilleur.

Mais quelque temps plus tard, sous l'effet de différentes crises (économique, sociale, institutionnelle, politique, ...) notre société prendra un autre visage. Le chômage de masse, les problèmes de discrimination, la crise de l'autorité et des institutions, la diminution des moyens accordés aux politiques publiques, (...) viennent dessiner le contour d'une société où tout semble impossible. Le champ des possibles devenant ainsi le champ des impossibles. Les incertitudes remplaçant les certitudes, le fatalisme et la résignation se substituant à l'idée de progrès et d'un monde meilleur. Pris dans ce contexte, l'éducateur est amené à faire preuve de beaucoup d'imagination et d'ingéniosité pour maintenir l'idée d'un épanouissement toujours possible malgré le manque de moyens.

Focus sur la « Cellule Enfance en Danger » (CED)

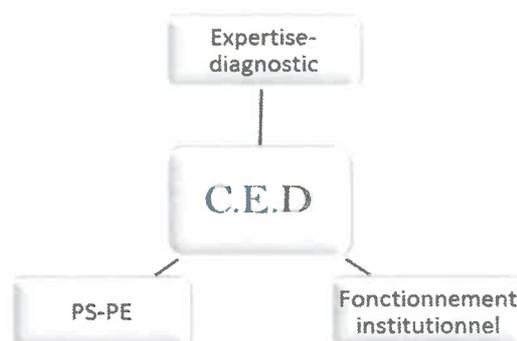
Mise en place il y a quelques années, la Cellule Enfance en Danger est articulée autour de trois objectifs :

Expertise-diagnostic : cette première dimension vise à inscrire les professionnels dans une exigence de la rigueur quant à la connaissance de la situation. Pour certaines situations présentées, il est demandé de produire un écrit argumenté s'inscrivant dans une analyse systémique et soulignant les facteurs de risque repérés.

Travail sur la relation Prévention Spécialisée - Protection de l'Enfance. En dépit du rattachement de la prévention spécialisée à la protection de l'enfance (Cf. Loi N° 2007-293 du 5 mars 2007), la réalité montre une difficulté. Les écarts de pratiques et de cultures professionnelles continuent à être un frein à l'appropriation des logiques d'intervention propres à la protection de l'enfance (procédures, protocoles, rapports sociaux, ...). La Cellule Enfance en Danger vise à faire exister matériellement et opérationnellement les mécanismes opératoires caractérisant l'enfance en danger au sein de la prévention

spécialisée.

La troisième dimension dite *fonctionnement institutionnel* répond à un souci de clarté et de positionnement des compétences internes dans la mise en œuvre de la CED. Composée de l'éducateur ayant repéré une situation relevant de cette instance, du chef de service, de la psychologue et du directeur et se réunissant de façon *ad hoc*, chacun des professionnels est appelé à participer au diagnostic social et à la définition des perspectives de travail. L'évaluation de la situation au regard des critères Enfance et Danger est partagée, de même que les objectifs opérationnels.



Les écarts de pratiques et de cultures professionnelles continuent à être un frein à l'appropriation des logiques d'intervention propres à la protection de l'enfance (procédures, protocoles, rapports sociaux, ...)

Un souci de démarcation de la politique de tranquillité publique

Dans un contexte d'inflation des demandes portant sur la tranquillité publique, l'institutionnalisation de la Cellule Enfance en Danger permet d'ancrer notre positionnement du côté de l'action éducative et de la logique de prévention-protection. Utile sur le plan opérationnel et symbolique, ce positionnement l'est également à l'interne comme à l'externe. Il situe clairement la mission de l'association dans le champ de l'accompagnement social et, plus largement, dans celui de l'éducatif. À l'heure où les pressions s'accroissent pour dévier la prévention spécialisée de sa mission historique, l'imagination et l'inventivité sont plus que nécessaires pour préserver ce qui est encore *préservable*.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Analyse, enjeux et mise en perspective

L'expertise en prévention spécialisée

Le contexte opératoire de la prévention spécialisée : pluralité des acteurs et complexité de l'action	p. 36
Repositionner la prévention spécialisée dans sa fonction d'expertise : légitimité, centralité et efficacité	p. 37
Le caractère polysémique de la prévention spécialisée : une pré-configuration à l'expertise	p. 38
Trois domaines d'application de l'expertise : le sujet, le groupe et le territoire	p. 39
Conclusion : éléments de perspective	p. 40
S'approprier le processus de mise en œuvre de la gouvernance partagée : les CLC	p. 40
Poursuivre l'intégration territoriale de nos interventions	p. 41
Poursuivre le processus du travail de rue vers le travail dans la rue	p. 41

Le contexte opératoire de la prévention spécialisée : pluralité des acteurs et complexité de l'action

Toutes les études qui se sont penchées sur l'espace d'intervention de l'action sociale et éducative en direction des quartiers sensibles témoignent d'un environnement qui a évolué dans un ensemble de directions qui ne favorisent pas toujours l'efficacité et l'efficience de l'action. Parmi les éléments soulignés, on peut en relever deux qui nous semblent particulièrement illustrer notre environnement d'intervention :

Multiplication des intervenants et émergence de nouveaux acteurs. Ce processus n'est pas nouveau. Initié dans les années 80 avec l'avènement de la politique de la ville, suite aux violences urbaines de la cité des Minguettes à Vénissieux, il s'est développé principalement dans deux directions : la création de nouvelles fonctions telles que la médiation, l'animation et la coordination des politiques publiques locales (notamment dans le champ de la prévention de la délinquance) et l'amplification de dispositifs dans différents domaines (soutien scolaire, insertion professionnelle, accès aux droits, etc.).

Dans le premier cas, le portage institutionnel est principalement assuré par les collectivités locales, dans le deuxième cas, quand ce ne sont pas des structures

de type associatif déjà en place qui se sont emparées de ces nouvelles opportunités pour élargir leur champ d'action (centres sociaux, prévention spécialisée, ...) ce sont de nouvelles associations qui ont vu le jour notamment sous l'impulsion de jeunes issus des quartiers. Ce mouvement donnera lieu à une explosion des associations (sur le plan quantitatif) qui ne se traduira pas forcément dans les faits par une vie associative riche et dynamique. L'empilement des dispositifs et la multiplication des acteurs dans les quartiers prioritaires se traduira par ce que Jacques Ion appellera quelques années plus tard « une nébuleuse de l'intervention sociale » (Cf. *Le travail social à l'épreuve du territoire*).



*Ce mouvement donnera lieu à une explosion des associations qui ne se traduira pas forcément dans les faits par une vie associative riche et dynamique. L'empilement des dispositifs et la multiplication des acteurs dans les quartiers prioritaires se traduira par ce que Jacques Ion appellera quelques années plus tard une « nébuleuse de l'intervention sociale » (Cf. *Le travail social à l'épreuve du territoire*).*

Confusion des missions et dilution des compétences. Conséquence directe du processus de multiplication des acteurs, la confusion des missions se traduira principalement dans les aspects opérationnels. La délimitation des champs de compétences, notamment par les cahiers des charges afférents aux différentes

structures, ne suffira pas à éviter les glissements et les chevauchements à l'échelle des pratiques professionnelles. La prévention et l'accompagnement deviendront l'affaire de tous indépendamment des missions propres à chaque institution et des formations dont sont dotés les professionnels. Les lignes de démarcation

qui jusque-là servaient d'obstacle et de marqueur identitaire à chaque domaine de compétence sont devenues plus floues, laissant place à plus de confusion. Les animateurs et les médiateurs revendiquent des compétences à réaliser des accompagnements, les éducateurs sont critiqués parce qu'ils mettent en place des actions d'animation. De même, la présence en pieds d'immeuble n'est plus l'exclusivité de la prévention spécialisée, les animateurs, les médiateurs sociaux et autres intervenants investissent de plus en plus ces lieux.

Fondée sur le principe « *d'aller vers* » par le travail de rue, la prévention spécialisée se voit peu à peu dupliquée par d'autres intervenants au motif d'une recherche d'inclusion sociale et institutionnelle de cette partie de la population qui, semble-t-il, a tourné le dos aux institutions de droit commun.

Dans ce contexte de confusion-dilution des missions et des compétences, comment affirmer sa singularité tout en étant inscrit dans le jeu de la coopération et du partenariat, comment donner à voir et à concevoir ce qui fait la plus-value opérationnelle de la prévention spécialisée ?

De telles questions appellent une multitude de réponses qui demanderaient que l'on y consacre plus que ce rapport d'activité pour y répondre. C'est pourquoi, nous limiterons notre réflexion au concept d'expertise dont il nous semble important de resituer les enjeux et les impacts sur le repositionnement de la prévention spécialisée notamment dans une perspective de centralité dans le jeu des acteurs locaux et d'efficacité de l'action.

Fondée sur le principe « d'aller vers » par le travail de rue, la prévention spécialisée se voit peu à peu dupliquée par d'autres intervenants au motif d'une recherche d'inclusion sociale et institutionnelle de cette partie de la population qui semble-t-il a tourné le dos aux institutions de droit commun.

Repositionner la prévention spécialisée dans sa fonction d'expertise : légitimité, centralité et efficacité

La notion d'expertise renvoie à différentes interprétations et implications. Il existe au moins deux manières de la définir. Pour la sociologie du pouvoir, l'expertise constitue un acte de domination sociale et professionnelle au sens où elle permet à celui qui la maîtrise de prendre un ascendant et d'occuper une fonction de leadership. La seconde définition renvoie à la question du jugement éclairé sur une situation donnée. Cette

deuxième approche est en rupture avec la première dans le sens où elle se démarque de la question de la domination pour s'inscrire dans celle de la connaissance et de l'interconnaissance. Elle rejoint la définition que nous entendons donner à l'expertise dans la mesure où nous associons à celle-ci les concepts de légitimité professionnelle, de centralité partenariale et d'efficacité de l'action.

Trépos (Jean- Yves). - *La sociologie de l'expertise*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je? 1996

* Cf. les travaux de Véronique Le Goaziou, *Éduquer dans la rue*

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président de la République, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

Jean-Yves Trépos* associe l'expertise aux notions de *crise*, de *temporalité* et d'*instabilité*. Ces trois dimensions sont réunies aujourd'hui dans la période (incertaine) que traverse la prévention spécialisée*. Elle souffre d'un manque de lisibilité et de visibilité, du point de vue de son positionnement opératoire à un moment charnière de son histoire, de ses perspectives en tant que dispositif des politiques publiques. Au passage, rappelons que ces dernières années ont vu tout simplement la disparition de nombreuses équipes de prévention spécialisée, quand dans d'autres départements, celles-ci ont été transférées à la métropole dans le cadre loi NOTRe avec toutes les implications escomptées.

La valorisation de la démarche d'expertise au sens d'une maîtrise du savoir

technique afférent à l'exercice de la prévention spécialisée peut lui donner plus de légitimité et de plus-value y compris dans ses aspects le plus opérationnels et les plus institutionnels.

Bien entendu, ne devient pas expert qui veut. Cela ne se décrète pas. L'appropriation de cette dimension à l'échelle des éducateurs nécessite au préalable un positionnement institutionnel et la mise en œuvre d'un processus de sensibilisation-formation autant sur les enjeux que sur les propriétés qui lui sont propres : rigueur, méthodologie, connaissance, (...).

Dans sa dimension opératoire, la prévention spécialisée se prête aisément à cet exercice dans la mesure où elle se déploie sur un champ d'intervention multidimensionnel.

L'appropriation de cette dimension à l'échelle des éducateurs nécessite au préalable un positionnement institutionnel et la mise en œuvre d'un processus de sensibilisation-formation autant sur les enjeux que sur les propriétés qui lui sont propres (rigueur, méthodologie, connaissance, ...).

Le caractère polysémique de la prévention spécialisée : une pré-configuration à l'expertise

Historiquement et institutionnellement la prévention spécialisée s'est à la fois construite sur le plan de son identité et organisée sur le plan de ses interventions sur le triptyque clinique, technique et systémique :

La dimension clinique concerne celle du sujet, du subjectif et de la relation éducative ;

La dimension technique concerne celle de l'appareil méthodologique acquis au cours du processus de formation sur des thématiques telles que la dynamique de groupe, le partenariat, la méthodologie de projet, (...);

La dimension systémique concerne celle du territoire au sens d'un espace appréhendé comme étant dynamique, en mouvement mais aussi soumis à des interactions et des rapports sociaux qui contribuent autant à ses transformations qu'à son organisation et à sa régulation.

Ce triptyque ne constitue pas seulement le champ d'application de la prévention spécialisée, il correspond également dans ses implications opératoires à l'ensemble des points discutés dans la quasi-totalité des instances partenariales.

Trois domaines d'application de l'expertise : le sujet, le groupe et le territoire

Comme indiqué plus haut, le champ de compétences de la prévention spécialisée lui accorde une légitimité de fait sur le triptyque sujet, groupe et territoire. Rappelons que celle-ci est habilitée au sens réglementaire du terme pour intervenir en direction des jeunes et de leurs familles inscrits sur un territoire donné (généralement classé QPV) pour lutter contre les processus de marginalisation et de ruptures sociales et institutionnelles. Les dimensions individuelle, groupale et territoriale sont donc complètement intégrées dans la mission confiée à la prévention spécialisée, ce qui la situe dans une position favorable à l'expertise sur ces trois domaines.

Le sujet. Ce premier domaine renvoie à la dimension clinique de la prévention spécialisée. Qu'il trouve sa traduction dans le travail individualisé (au sens des accompagnements sociaux individualisés) ou groupal (actions collectives), il implique de maîtriser un certain nombre de connaissances d'ordre psychologique qui vont jouer dans le sens de l'établissement de la relation et de l'accompagnement éducatif. Sur ce point, rappelons également que les équipes sont soutenues dans leur analyse et leur étayage par une psychologue clinicienne.



Le territoire, comme espace approprié-désapproprié où s'exerce des rapports de pouvoirs et de domination et inscrit dans un processus systémique continu de mutations et de transformations, est peu abordé, ce qui peut être source de fragilité dans la mise en acte de la dimension d'expertise.

Le groupe. Cet axe constitue une des thématiques du référentiel professionnel du personnel éducatif. De plus, la réalité du terrain est également source d'approfondissement des connaissances afférentes aux questions de fonctionnement et de dynamique du groupe dans la mesure où elle favorise en continue les interactions entre celui-ci et les éducateurs (travail de rue, actions collectives, ...);

Le territoire. Contrairement aux deux premiers axes qui font l'objet d'un apprentissage relativement approfondi dans les programmes de formations des éducateurs spécialisés, la question du territoire n'est abordée que du point de vue de

la dynamique partenariale et donc de l'action. Le territoire, comme espace approprié-désapproprié où s'exerce des rapports de pouvoirs et de domination et inscrit dans un processus systémique continu de mutations et de transformations, est peu abordé, ce qui peut être source de fragilité dans la mise en acte de la dimension d'expertise.

Pour clore cette réflexion dédiée à la dimension d'expertise dans l'exercice de la prévention spécialisée, rappelons que nous sommes à une période charnière de l'histoire de celle-ci et qu'il devient donc urgent de lui éviter d'être un peu plus marginalisée.

Conclusion : éléments de perspective

En conclusion de ce rapport d'activité, il nous paraît difficile de ne pas revenir sur les trois événements majeurs qui ont marqué l'année 2018 : la signature de la charte de coopération Département/Métropole/Associations de prévention spécialisée, le cinquantième de notre association et le constat d'un contexte opératoire qui se durcit du fait d'une paupérisation des quartiers accompagnée d'une raréfaction des réponses concrètes (en terme d'inclusion sociale pour les jeunes) et de l'inexorable montée en puissance des questions sécuritaires. Mais comme nous avons tenté de le

démontrer dans ce document, ceci n'a pas empêché nos équipes de tenir nos objectifs institutionnels dans tous les aspects de l'activité (travail individualisé, travail collectif, travail de rue, travail territorial). Même si cela reste toujours fragile du fait du caractère mouvant propre à la dynamique partenariale, nous constatons une amélioration de l'intégration territoriale de nos équipes sur certaines communes. Un effort à poursuivre. Dans le même ordre de perspective pour l'année à venir, il s'agira également d'œuvrer dans trois autres directions.

Même si cela reste toujours fragile du fait du caractère mouvant propre à la dynamique partenariale, nous constatons une amélioration de l'intégration territoriale de nos équipes sur certaines communes.

S'approprier le processus de mise en œuvre de la gouvernance partagée : les CLC

Au moment où nous rédigeons ce rapport d'activité, nous venons d'apprendre qu'une première réunion de travail du Comité Local de Coordination est programmée. En référence à la charte de coopération Département/Métropole/Associations de PS signée lors de la Conférence Départementale de la Prévention Spécialisée 2018 et conformément au schéma départemental de la prévention spécialisée 2017-2022, ces CLC qui réunissent des représentants de chaque institution ont vocation à permettre d'établir un diagnostic partagé assorti d'un certain nombre d'orientations opératoires.

Inscrite dans un objectif de gouvernance partagée de la prévention spécialisée, cette première réunion ouvre un nouveau cycle dans la mise en œuvre de celle-ci à l'échelle départementale. Elle institue un processus, des modalités et des objectifs dont il s'agira, à terme, de mesurer les impacts sur l'évolution-transformation de la mission de prévention spécialisée comme sur son inscription à l'échelle du territoire d'intervention. Notre hypothèse est que les CLC sont une opportunité qui peut contribuer à repositionner la prévention spécialisée dans une fonction de centralité dans l'espace négocié de l'action sociale et éducative territoriale.

Poursuivre l'intégration territoriale de nos interventions

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les CLC peuvent contribuer à favoriser l'intégration de nos interventions à l'échelle territoriale. Processus déjà engagé puisque nos équipes sont en lien avec la quasi-totalité des acteurs intervenant en direction de la jeunesse, cette dynamique doit être poursuivie pour à la fois des raisons de légitimité-reconnaissance de la mission et de l'institution et d'efficacité-efficience de l'action et des moyens mobilisés. Pour schématiser, plus nous travaillerons avec différents partenaires, plus cela génèrera de la légitimité-reconnaissance (et lèvera les freins liés aux représentations réciproques) et plus on pourra ouvrir le champ des possibles en matière d'opportunités et de solutions pour les jeunes. L'intégration territoriale permet ainsi d'agir sur la double dimension : institution et action.

Mais comme chacun peut le deviner, cette intégration territoriale est conditionnée par deux facteurs : la dynamique partenariale avec toutes les implications liées au jeu des acteurs et à la diversité de leurs champs de compétences (système des acteurs) et l'efficacité-efficience de nos actions. C'est donc un processus et une construction qui demande à être inscrit dans un travail continue et permanent.

Processus déjà engagé puisque nos équipes sont en lien avec la quasi-totalité des acteurs intervenant en direction de la jeunesse, cette dynamique doit être poursuivie pour à la fois des raisons de légitimité-reconnaissance de la mission et de l'institution et d'efficacité-efficience de l'action et des moyens mobilisés.

Poursuivre le processus du travail de rue vers le travail *dans* la rue

Face à l'évolution du contexte opératoire et des pratiques territoriales par les jeunes (mobilité, invisibilité-inaccessibilité, réseaux sociaux, ...), le travail de rue, au sens « *d'aller vers* » ne permet plus de couvrir l'ensemble des réalités d'un quartier. Nous ne sommes plus dans cette période où les jeunes étaient beaucoup plus visibles et accessibles sur l'espace public. Si le travail de rue permet encore d'entrer en contact avec certains jeunes, beaucoup ont tendance à marquer leur distance, manifestant parfois une certaine hostilité vis-à-vis des éducateurs.

Comment alors entrer en relations avec ce profil des jeunes que le travail de rue « classique » ne permet plus d'accrocher au sens de la relation éducative ?

C'est ainsi qu'est venue l'idée de passer du *travail de rue* vers le *travail dans la rue*, au sens de proposer une action éducative dans la rue (espace public) sur un secteur stratégique sur les mêmes modalités que le travail de rue (aller vers). Les cafés-citoyens, cafés-mobiles, cafés-itinérants que nous avons proposés dans cet objectif nous confortent dans notre logique au regard de la diversité des publics « touchés » et de leur impact sur les autres jeunes et les dynamiques partenariales.



Éduquer dans la rue : avec Véronique Le Goaziou (Oct-18. 50 Ans AJHaG)

Clin d'œil sur les 50 Ans de l'AJHaG

Les temps modernes de l'adolescence

*Karelle LALANNE,
Psychologue*



La puberté en appelle à des changements physiologiques, met en jeu un corps avec des transformations irréversibles, à l'insu du sujet, pas sans angoisse. Ce réel du corps n'est pas maîtrisable pour le jeune. Freud accordera une attention toute particulière aux métamorphoses de la puberté, pas de mot pour traduire cet excédent.

Empruntons à P. Lacadée, psychanalyste ayant beaucoup écrit sur cette période les mots suivants : Il s'agit d' « Une transition relevant du temps logique propre à chacun », au un par un. « Du fait du réel de la puberté, le sujet est exilé de son corps d'enfant et des mots de son enfance sans pouvoir dire ce qui lui arrive » (*Vie éprise de paroles*, P. Lacadée).

Comment s'orienter ?

Il n'y a **pas de temps à perdre**, une hâte se fait jour, un moment d'urgence... un écart d'avec les objets d'investissement de l'enfance.

Une transition relevant du temps logique propre à chacun », au un par un. « Du fait du réel de la puberté, le sujet est exilé de son corps d'enfant et des mots de son enfance sans pouvoir dire ce qui lui arrive » (Vie éprise de paroles, P. Lacadée).

C'est un **temps de crise, de mutation** au sens d'un désordre d'avec un ordre symbolique ancien dont le jeune en famille se soutenait : ce n'est plus les mêmes lois qui régissent cette période (travail aussi délicat pour les parents où le jeune sait dire « ça ne te regarde pas »). Il est bien difficile parfois de tenir la distance, d'être là en tant qu'adulte dans un soutien attentif mais à bonne distance.

Temps encore d'une séparation d'avec les figures parentales, il y a des écarts plus ou moins tranquilles, urgence subjective à s'éjecter d'un ordre établi, d'un système familial. J'emprunterai à Jacques Lacan ces mots précieux pour traduire cet état : « une sortie de scène, ce départ vagabond dans le monde pur où le sujet part à la recherche ... de quelque chose de refusé, de rejeté de partout » (*Séminaire X, L'angoisse*, P.137).

En mutation, le jeune est dans un usage souvent excessif des écrans, dans une centration ou capture effrénée, passionnelle de son image. Le champ du regard est convoqué à cette période : jeux de miroir, de regard, écrans protecteurs pour échapper au regard, regarder sans être vu... Oscillation entre un donner à voir et un donner à cacher (sous la capuche, le survêt, ou sous un corps exhibé, à chacun de voir !).

Ça ne cesse pas encore de parler en groupe pour trouver son mode d'être au monde, pour trouver sa place dans l'existence, sorte d'identification au semblable.

Le groupe, les amis, les réseaux sociaux sont donc une manière à l'adolescence de prendre ses nouveaux repères, de faire ses expériences, de prélever de nouveaux signifiants, de se protéger aussi de ce qui angoisse (comment être un homme, une femme en devenir, comment rencontrer le partenaire amoureux...).

Les métamorphoses à la puberté au sens de Freud sont multiples et sont traversées par cette délicate question : comment se faire un corps à l'adolescence. Place à de nouvelles façons de parler, à une nouvelle coupe de cheveux, un style vestimentaire...

Les métamorphoses à la puberté au sens de Freud sont multiples et sont traversées par cette délicate question : comment se faire un corps à l'adolescence. Place à de nouvelles façons de parler, à une nouvelle coupe de cheveux, un style vestimentaire...

Temps d'incertitude identificatoire et narcissique, l'image du corps est surinvestie, regardons à juste titre l'usage du selfie, « vois comme je me vois » qui confère au jeune un soutien dans l'existence. Citons au passage le livre « Je selfie donc je suis. Les métamorphoses du moi à l'ère du virtuel » d'Elsa Godard qui met en avant un moi numérique, tout le contraire de « Pour vivre heureux vivons caché ».

L'adolescence contemporaine se soutient moins du Nom du Père, elle avance avec les progrès des nouvelles technologies, des modes de satisfaction consumériste. Le savoir n'est plus situé dans l'Autre (école par exemple), il est dans la poche.

Une jeune adolescente scolarisée en quatrième mobilise son énergie à aller contre l'autorité du professeur en le défiant car lui obéir serait pour elle lui donner raison et le satisfaire dans sa tâche d'enseigner ce qu'elle ne peut supporter : elle refuse d'en passer par son manque à elle, ne consent pas à se situer du côté du

statut de l'élève décomplétée dans le savoir. Elle prend plaisir à recouvrir la voix du professeur par la sienne alimentant un chahut quotidien. Elle fuit le lien avec son être de refus dans l'enfance face à ses parents. Elle se débrouille alors pour aller chercher le savoir ailleurs notamment dans les émissions télé réalité,

sorte d'Autre de synthèse contemporain qui délivre ses discours : elle cherche des réponses à ce qui se noue, se dénoue dans les amitiés, rencontres garçon/fille. Il s'agit alors de s'appuyer sur ses trouvailles, de s'intéresser à la manière dont le savoir s'obtient, circule pour elle tout en y introduisant des nuances.

Ainsi, «le savoir se désincarne de l'Un de l'exception pour se loger dorénavant chez tous, en réseau, directement accessible, partout, de façon horizontale» (*Revue Mentale*, n°34, *Identités en crise*). L'adolescence est aussi de nos jours ce **temps prolongé** où la séparation d'avec sa famille ne se produit pas.

La prévention spécialisée travaille sur ces problématiques de désinsertion d'avec un discours, une inscription en essayant de remettre du vivant dans la parole (les actions collectives, les chantiers éducatifs, les permanences sur les quartiers sont des supports, des lieux concrets où les jeunes peuvent se brancher au départ « vite fait », dans leur style à eux.

Quelle sortie de l'adolescence ?

Il y a dans notre champ de la prévention spécialisée des sorties fracassantes produites par une incarcération, une limite réelle qui vient rétablir un ordre, un interdit. La prévention spécialisée travaille sur ces problématiques de désinsertion d'avec un discours, une inscription en essayant de remettre du vivant dans la parole (les actions collectives, les chantiers éducatifs, les permanences sur les quartiers sont des supports, des lieux concrets où les jeunes peuvent se brancher au départ « vite fait », dans leur style à eux. Adolescence interminable mise en acte dans la répétition de projets parfois qui n'aboutissent pas avec les éducateurs, c'est alors **une clinique éducative qui tourne en rond, à vide, clinique du hors sens** indexée par les signes symptomatiques ou non de l'errance, du manque de désir, du vide, d'une absence de limite. Le jeune est vissé à ses objets dans un plaisir sans fin, il ne va plus chercher ce qui lui manque dans le champ de l'Autre (un parent, l'enseignant, l'éducateur), pouvant dire que cet Autre ne sert à rien. Pas d'enserrage de ce fonctionnement no limit.

Le vide est là lorsque le jeune est sans repères, sans boussole identificatoire, sans identifications possibles. Or une identification noue un mode de satisfaction pulsionnelle à des mots qui tiennent alors le sujet, qui réduisent le pulsionnel. Sans orientation, certains sujets que nous rencontrons en prévention spécialisée se logent alors sous une identité parfois absolue, sans nuance pouvant aller alors sur la pente du pire.

Les objets de consommation commandent le sujet, lui confèrent alors une identité (geek, produits illicites...) et génèrent de l'addiction, l'emportent sur l'idéal du moi (côté interdit). Ces objets auxquels le jeune en devenir s'identifie ne sont pas toujours des semblants paisibles, ils n'ouvrent le jeune sur aucune division subjective, aucun compromis, aucune plainte. Cela peut-être un problème lorsqu'ils entraînent une dépendance extrême. L'addiction est alors un refus du manque, le manque qui pourtant est structural pour se construire mais qui suppose une non satisfaction pulsionnelle.



Jeunes et éducateurs lors d'une saynète (Oct-18 50 Ans de l'AJHaG)

FICHE
D'IDENTITÉ DE
L'ASSOCIATION

Liste du personnel
&
stagiaires

LE PERSONNEL 2018/2019

ACUNA	Hugo	Éducateur Spécialisé
BENMOUSSA	Imane	Éducatrice Spécialisée
BOUAJAJ	Faysal	Éducateur Spécialisé
BOULAHOUAL	Mohamed	Directeur
CHAOUCHI	Nassima	Éducatrice Spécialisée
CIONA	Frédérique	Secrétaire
DAÏMALLAH	Yamina	Éducatrice Spécialisée
DE SOUZA CORNÉLIS	Lisa	Éducatrice Spécialisée
DUCONSEIL	Carole	Éducatrice Spécialisée
DUMAS	Nelly	Éducatrice Spécialisée
EL MOUTAKKAF	Mohammed	Éducateur Spécialisé
ESTAY	Nicolas	Éducateur
G'BAMY	Mathias	Éducateur Spécialisé
JOBERT	Paul	Éducateur Spécialisé
KHALEF	Mounir	Éducateur Spécialisé
FERRANDO	Annie	Secrétaire
LALANNE	Karelle	Psychologue
LECLERCQ	Vincent	Éducateur
MEYER	Elisabeth	Secrétaire Comptable
MOUFTAH	Abdelilah	Éducateur Spécialisé
N'DIAYE	Abdoulaye	Éducateur Spécialisé
N'DIAYE	Ramata	Éducatrice Spécialisée
NOËLLE	Camille	Éducatrice Spécialisée
NOVELLA	Marina	Cheffe de Service Educatif
ONADJA	Corneille	Éducateur
PANNUTI	Marion	Apprentie Éducatrice Spécialisée
PEYSSARD	Christian	Chef de Service Educatif
POIRIER	Alexandra	Éducatrice Spécialisée
RAHMANI	Céline	Éducatrice Spécialisée
RIGAUT	Sylvaine	Cheffe de Service Administratif & Financier
ROUSSEL	Maud	Éducatrice Spécialisée
SANJUAN CONDÉ	Aïnhua	Éducatrice Spécialisée
VILLERÉAL DE L.	Émilie	Éducatrice Spécialisée

Stagiaires 2018-2019

CHAIBOU	Sidikou	Éducateur Spécialisé (stage court)
DARROUJI	Kenza	Psychologue (stage court)
JAKOU	Loïc	Éducateur Spécialisé
LYOUBI	Soumaya	Éducatrice Spécialisée (stage court)
N'DIAYE	Alfred	Éducateur Spécialisé
VISSEAU	Alexandre	Psychologue (stage court)

Membres élus (AG du 22/03/2018)

BELFQUIH	Driss
DELLES	Jean
DOQUET	Régis
FAZANI	Mohamed
GHALI	Miloud
KECHICH	Abdelkader
KHADRAOUI	Mohamed
MALLARD	Amina
MARCEL	Roger
SABI	Fatima
SEGUIER	Bernard

Liste des Membres du Conseil d'Administration

Composition du Bureau (CA du 03/04/2018)

Président	: DOQUET Régis
Vice-Présidente	: MALLARD Amina
Vice-Président	: KHADRAOUI Mohamed
Trésorier	: GHALI Miloud
Secrétaire	: BELFQUIH Driss

Membres de Droit

- Conseil Départemental de la Gironde
 - ◊ M. GLEYZE, Président
 - ◊ Mme AUDOIT, Directrice Générale Adjointe chargée de la Jeunesse, de l'Éducation, des Sports et de la Vie Associative
 - ◊ Mme CERVELLE, Directrice de la Direction Jeunesse de l'Éducation et de la Citoyenneté
- Caisse d'Allocations Familiales : M. DEMILLY, Directeur
- Tribunal pour Enfants-secteur Lormont : M. GERBLER, Vice-Président et Coordonnateur
- Conseillers Départementaux : Mme DEXPERT et M. TOUZEAU
- Municipalités :

LORMONT
JEAN TOUZEAU
Maire &
Conseiller Départemental

REPRÉSENTANTS :
◊ MME EDNO-BOUFAR
◊ M. RIVAILLÉ

CENON
JEAN-FRANÇOIS
EGRON
Maire

REPRÉSENTANTE :
◊ MME ALVEZ

FLOIRAC
JEAN-JACQUES
PUYOBRAU
Maire

REPRÉSENTANTE :
◊ MELLE LACUEY



Association de prévention spécialisée

SIÈGE

30, rue de la République - 33150 CENON
05 56 06 28 25

LOCAUX ÉDUCATIFS

LORMONT : 1, rue Jean Moulin - Appt 109
33310 LORMONT - 05 56 44 00 42

CENON : 11, rue F. de Chateaubriand
33150 CENON - 05 57 30 62 24

FLOIRAC : 49, rue Jules Guesde
33270 FLOIRAC - 05 57 54 70 01

L'AJHaG est habilitée par le Conseil Départemental de la Gironde au titre de l'ASE pour intervenir dans le champ de la protection de l'enfance sur les communes de Lormont, Cenon et Floirac.

Sa mission est cadrée par trois principes d'action issus de l'Arrêté du 4 juillet 1972 et de ses circulaires d'application : *La libre adhésion, le respect d'anonymat et le non mandat nominatif.*

Ses modes opératoires sont référés aux textes fondateurs de la prévention spécialisée et aux orientations émises par le Conseil Départemental de la Gironde au travers du schéma départemental de la prévention spécialisée (2017-2022).

Ses interventions sont cadrées par un projet de service et structurées autour de deux axes : travail sur les dynamiques territoriales et interventions éducatives en direction du public attendu. Les supports mobilisés sont le travail de rue, les actions collectives sur et hors sites et les accompagnements éducatifs.

L'AJHaG : une association en mouvement



NOTRE SITE EST CONSULTABLE À L'ADRESSE : www.ajhag.fr